

PARTI D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



LES BASSINS DU NOUVEAU HAVRE

Comité de travail

Cet avant-projet a été élaboré **sous la direction conjointe** de :

- Marie-Sophie Couture, chargée de projet, Bureau des grands projets, Service du développement et des opérations, Ville de Montréal
- Normand Lucas, conseiller en aménagement, Bureau des grands projets, Service du développement et des opérations, Ville de Montréal
- Dominique Côté, architecte paysagiste, Division des études techniques l'arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal
- Stéphane Caron, ingénieur, Division des études techniques l'arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal
- François Bélanger, archéologue, Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal

Par l'équipe de **NIPPAYSAGE** :

- Mélanie Mignault, architecte paysagiste associées
- Georges-Étienne Parent, architecte paysagiste

Comité d'orientation

Avec pour la définition des grandes orientations du projet, la **contribution essentielle** de :

- Robert Desjardins, architecte paysagiste, Direction des grands parcs et du verdissement, Service du développement et des opérations, Ville de Montréal
- Marie-Claude Séguin, architecte paysagiste, Direction des grands parcs et du verdissement, Service du développement et des opérations, Ville de Montréal
- Peter Fianu, architecte, conseiller en aménagement urbain, Atelier d'aménagement et de design urbain, Division de l'urbanisme, Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal
- Gilles Morel, chef de la Division de l'art public et de la mise en valeur du patrimoine, Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal

Études complémentaires

Concept de **gestion des eaux pluviales** par l'équipe de **Vinci Consultants** :

- Mario Gendron, ingénieur, associé principal
- Marie Dugué, ingénieur associé, PA, LEED

Ressources archéologiques : relevés archéologiques complémentaires par l'équipe de la Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec (**SACL inc.**) sous la responsabilité de

- François Véronneau, archéologue, chargé de projet

Expertises internes

Gestion des **soils contaminés** :

- Marianne Dorlot, ingénieure, Service du développement et des opérations, Direction du développement durable, Division de la planification et du suivi environnemental, Ville de Montréal

Géotechnique : installation de sondes à niveau d'eau par la section géotechnique

- Jocelyn Lavoie, ingénieur, section géotechnique, Service du développement et des opérations, Direction des travaux publics, Division de l'expertise et du soutien technique, Ville de Montréal
- Martin Tremblay, ingénieur, chef de section, section géotechnique, Service du développement et des opérations, Direction des travaux publics, Division de l'expertise et du soutien technique, Ville de Montréal

Électricité : évaluation des besoins pour l'alimentation des espaces publics

- Ervin Kojic, ingénieur, Service du développement et des opérations, Direction des travaux publics, Division conception et réalisation des travaux, Ville de Montréal
- Maurice Huneault, agent technique, Service du développement et des opérations, Direction des travaux publics, Division conception et réalisation des travaux, Ville de Montréal

Restauration et reconstruction des murs historiques et détails techniques

- Pierre Lacroix, ingénieur, Direction des travaux publics, Ville de Montréal
- Richard Morin, ingénieur, Direction des travaux publics, Ville de Montréal

Art public

- Francyne Lord, chef de section de l'art public, Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal
- Chantal Boulanger, agente de développement culturel, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'art public et de la mise en valeur du patrimoine, Ville de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

page

4	Introduction	
5	Contexte du projet	
7	Parti conceptuel	
8	Concept des parcs	
	Des parcs dans les bassins historiques	
	Stratégie de nivellement	
	Mise en valeur des anciens bassins	
	Aménagement des plans d'eau	
13	Concept de la place publique	
14	Aménagement	
	Plan d'ensemble	
	Palette des matériaux	
	Vue d'ensemble du parc du Bassin 4	
	Vue d'ensemble du parcsdu Bassin 3	
	Coupes longitudinales des parcs des bassins 3 et 4	
19	Parc du Bassin 3 Nord	
	Composantes d'aménagement	
	Nivellement	
	Vues 3D	
22	Parc du Bassin 4 Nord	
	Composantes d'aménagement	
	Nivellement	
	Vues 3D	
25	Parc du Bassin 4 Sud	
	Composantes d'aménagement	
	Nivellement	
	Vues 3D	
28	Place publique	
	Composantes d'aménagement	
	Vues 3D	
	Intégration de l'œuvre d'art	
31	Conclusion	
32	Bibliographie	
33	Annexes	
	Estimations	

INTRODUCTION

Ce document présente l'avant-projet préliminaire d'aménagement des parcs et de la place publique situés dans le projet de développement *Les Bassins du Nouveau Havre*. Il décrit le **parti** sur lequel s'appuie et s'articule le projet de paysage développé. Il situe le rapport du site à son contexte, énonce les idées maîtresses encadrant le projet et présente les aménagements préconisés, leurs composantes et matériaux.

Le concept mis de l'avant repose sur la volonté d'offrir des espaces verts conviviaux et sécuritaires en réponse à la fois aux besoins des citoyens actuels et futurs des secteurs Petite-Bourgogne et Griffintown. Il tient compte des enjeux touchant la mise en valeur du patrimoine historique et de l'esprit du lieu. L'objectif est de créer et construire des espaces publics significatifs et cohérents avec le contexte historique et en devenir du site, et ce, dans le respect des principes du développement durable.

Le projet proposé tient compte des engagements énoncés dans l'Accord de développement entre la Société immobilière du Canada (SIC) et la Ville de Montréal. Ces engagements concernent notamment la mise en valeur des vestiges des anciens bassins, la gestion des eaux de pluie, le verdissement, la réduction des îlots de chaleur et le déploiement des meilleurs efforts afin d'obtenir une certification LEED(ND) pour l'ensemble du projet. Il reflète également les principes conceptuels énoncés dans le *Plan directeur* de développement du site préparé par le groupe Cardinal-Hardy, l'CEUF et la SIC.

Mandaté à NIPPaysage, le projet présenté est le résultat d'une démarche de la Direction des travaux publics de l'arrondissement du Sud-Ouest et du Bureau de gestion des grands projets avec la collaboration de la Division des grands parcs et du verdissement, l'Atelier d'aménagement et de design urbain et la Direction de la culture et du patrimoine.

En complément au projet présenté, une approche spécifique pour la gestion des eaux pluviales a été élaborée pour les parcs en accord avec le parti d'aménagement et les principes de drainage établis pour l'ensemble du projet de développement. L'approche préconisée est présentée dans un rapport technique distinct produit par Vinci consultants.

CONTEXTE DU PROJET

GRIFFINTOWN

Le site du projet *Les Bassins du Nouveau Havre*, d'une superficie de 9,6 hectares, est situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal au cœur du quartier Griffintown. Il est accessible par la rue Guy dans l'axe nord-sud et par les rues Ottawa et William dans l'axe est-ouest. Entre le centre-ville et le canal de Lachine, à l'ouest du Vieux-Montréal, le site du projet occupe une position privilégiée dans le contexte urbain montréalais.

Le projet des *Bassins* permet la réappropriation d'un vaste territoire pour créer un milieu de vie de qualité tout en constituant un nouveau front urbain sur le canal de Lachine. Il assure aussi un apport supplémentaire en espaces verts dans le secteur Griffintown. Dans ce nouveau secteur à dominante résidentielle, il est probable que les nouveaux espaces verts deviennent des lieux très fréquentés à cause de leur position stratégique, de l'ouverture qu'ils offrent sur le parc du canal de Lachine et de la nouvelle vie urbaine générée par l'ensemble des projets de développement et de reconversion urbaine.

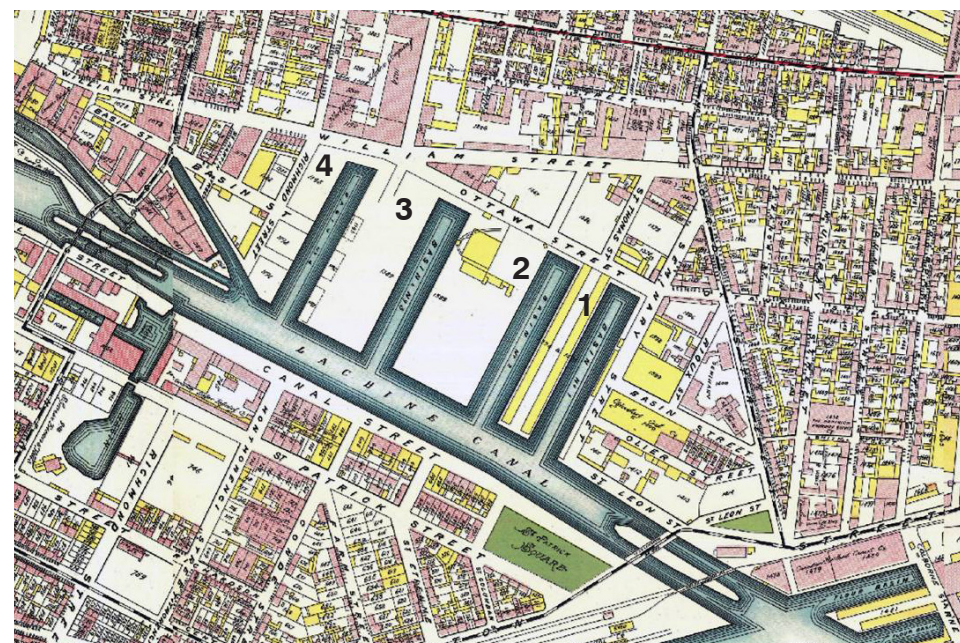


Secteur Griffintown - Plan Directeur d'aménagement du domaine public, Ville de Montréal

PORT INTÉRIEUR

Le site du projet porte un riche héritage historique marqué par la présence du canal de Lachine et son rôle dans la composition du port intérieur montréalais. À partir du milieu du 19e siècle pour répondre au besoin de quai pour le transbordement de bois et matériaux de construction un premier bassin est construit pour mener en 1875 à l'aménagement des bassins 1 et 2, à l'est du site, construit avec des murs de bois. Suivra en 1883, l'aménagement des bassins 3 et 4, à l'ouest du site, construit cette fois avec des murs en pierre calcaire.

Suite à l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, les quatre bassins sont remblayés entre 1965 et 1970. En 1970, le canal de Lachine devenu désuet ferme ses écluses à la circulation maritime. Identifié lieu historique national, la gestion de la propriété du canal est transférée à Parcs Canada en 1978 qui assure le développement d'un parc urbain à caractère récréatif et touristique. En 1978, à l'emplacement des bassins 1 et 2, est construit le centre de tri postal de Postes Canada. En 2007, la Société immobilière du Canada (SIC) fait l'acquisition du site et propose la mise en valeur des anciens bassins avec le projet *Les Bassins du Nouveau Havre*.



Les quatre Bassins Griffintown (Parcs-Canada)
A.R.Pinsonneault, «Atlas of the island and city of Montréal» 1907 (BNQM G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)

PROJET URBAIN

Le projet *Les Bassins du Nouveau Havre* est fondé sur la mise en valeur de l'emprise des quatre anciens bassins Griffintown. Le nouveau cadre bâti est implanté sur les anciens quais alors que de nouveaux espaces verts et bleus viennent occuper l'espace des anciens bassins. Le projet prévoit la construction d'un quartier dense avec une mixité d'usages comprenant 2000 logements, des commerces, des bureaux et des entreprises d'économie sociale. Il prévoit l'aménagement d'espaces verts publics sur 13% de la superficie totale du site. L'objectif est d'offrir un milieu de vie attrayant avec des espaces verts de proximité pour la détente, la promenade et incluant des espaces de jeux pour les enfants.

Le projet *Les Bassins du Nouveau Havre* s'appuie sur les principes du développement durable et vise pour l'ensemble du projet une certification **LEED-ND** (Neighbourhood development).



Les Bassins du Nouveau Havre – Plan d'ensemble Groupe Cardinal-Hardy

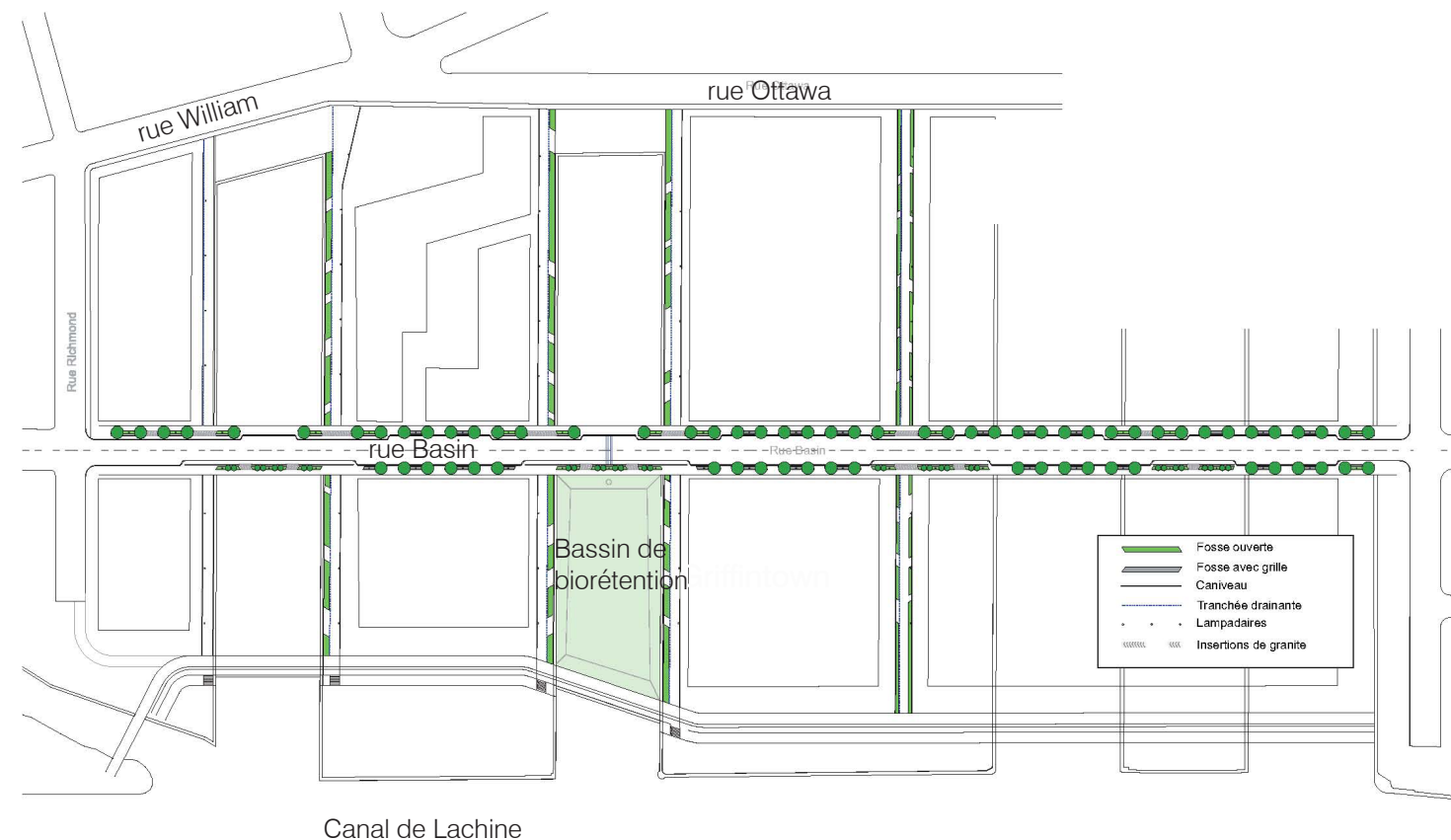
LES LIENS AU QUARTIER

Rue Basin et allées piétonnes

La desserte du site est assurée d'est en ouest par le prolongement de la rue Basin. Ainsi, la nouvelle rue entrecoupe le tracé d'origine des anciens bassins. Dans l'axe nord/sud, cinq allées piétonnes relient les rues William et Ottawa au parc du canal de Lachine. Ces allées assurent une perméabilité accrue du tissu urbain vers le nouveau projet et le parc du canal de Lachine. Elles longent également les parcs assurant ainsi sur ces espaces un contact visuel continu tout en rendant possible des accès.

Le captage des eaux de ruissellement de la rue et des allées est assuré par le bassin de biorétention localisé dans l'emprise du bassin 3 sud. Le concept d'aménagement et les niveaux proposés pour la rue Basin et les allées piétonnes sont liés à la stratégie de gestion écologique des eaux de ruissellement favorisant l'infiltration des eaux de pluie par l'aménagement du bassin de biorétention et de tranchées d'infiltration.

L'aménagement de la rue Basin, des allées piétonnes et du bassin de biorétention constitue la première étape de réalisation du domaine public. La rue Basin et les allées piétonnes définissent le cadre paysager auquel les projets de parcs doivent s'accorder. L'intégration esthétique et fonctionnelle de ces aménagements avec les futurs parcs et la place publique est essentielle pour assurer la cohérence d'ensemble du projet de développement.



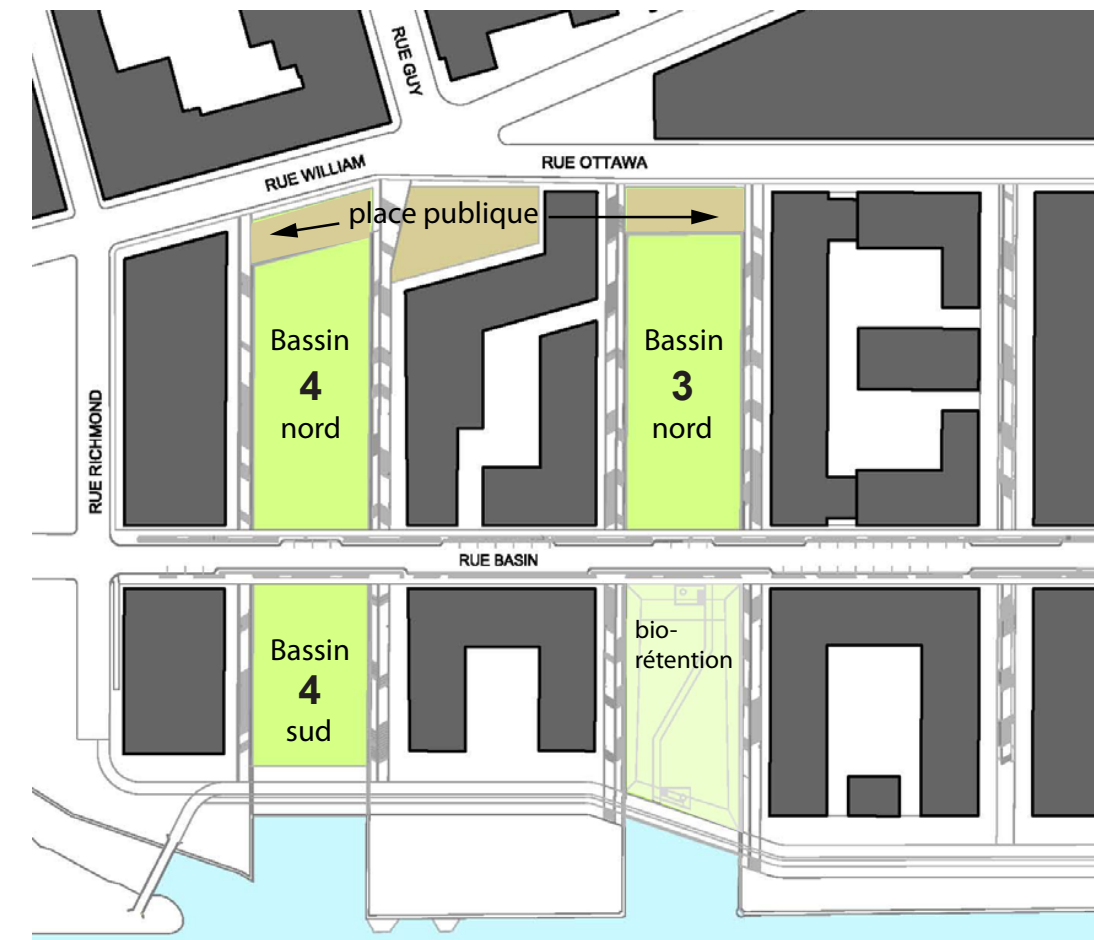
Plan général du domaine public - AXOR Experts conseils et Urban Soland Paysages Urbains, Les Bassins du Nouveau Havre, Rapport conceptuel révisé, 21 décembre 2010

LES ESPACES PUBLICS

Des parcs dans les anciens bassins

Les parcs et la place publique se situent dans la partie ouest du site du projet des Bassins. La place publique se situe en fin de parcours de la rue Guy et constitue la porte d'entrée privilégiée au futur quartier. Cette dernière relie les parcs en faisant front à la rue William/Ottawa. Les parcs s'inscrivent à l'intérieur de l'enceinte des anciens bassins 3 et 4, la partie sud du bassin 3 est dédié à l'aménagement du bassin de biorétention. Quatre des allées piétonnes longent les rives des anciens bassins où seront aménagés les parcs. Les espaces des parcs permettent une ouverture spatiale et visuelle vers le canal de Lachine, élément dominant du paysage urbain du secteur.

La superficie totale des parcs et de la place publique est de 12 676 mètres carrés.



PARTI CONCEPTUEL



DÉVOILEMENT

Mise à jour des murs des bassins en bordure du canal - Travaux printemps 2011, Parcs Canada



Vestige du mur nord du bassin 3 - Inventaire archéologique, SACL Inc.

Le projet de paysage reconnaît la présence des anciens bassins comme élément identitaire du site. Ainsi, le parti conceptuel puise dans le patrimoine archéologique et historique pour établir la structure et le langage formel à la base du projet d'aménagement. Il s'inspire des qualités uniques du site, de son identité particulière et de son héritage historique. Pour se faire, la création des espaces publics s'est appuyée sur deux principes directeurs : dévoilement et mémoire.

Le projet **dévoile** une partie des murs de pierre des anciens bassins. Cette action, riche de sens, est célébrée par le développement d'espaces publics en **mémoire** des bassins. Ces nouveaux espaces publics empruntent, dans leur matérialité et leur morphologie, au vocabulaire du transport maritime de barges, de quais, d'eau, d'embarquement et de transbordement de marchandises. Par touche, le projet permet la valorisation de l'histoire et la qualification de l'espace tout en l'adaptant aux nouveaux usages.

Le concept d'aménagement mis de l'avant repose sur la volonté de commémorer les anciens bassins de Griffintown. Élément fort de l'image et du caractère du lieu, l'expression des caractéristiques formelles des bassins a guidé la composition paysagère des parcs.



MÉMOIRE

Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, 1896 - William Notman and Son.



Madriers, Ottawa, ON, 1872 - Musée McCord.



Ouvriers actionnant les portes des écluses Turret Crown, Canal de Lachine, 1895 - Musée McCord.

LES PARCS DANS LES BASSINS HISTORIQUES

L'expression des caractéristiques formelles des bassins permet d'établir la structure de base pour la composition paysagère des parcs. La structure paysagère ainsi créée assure la cohérence d'ensemble du projet d'aménagement des parcs. À ce titre, les parois des bassins et l'eau sont les éléments clés du concept. Dans cet esprit, trois grandes idées structurent et qualifient les parcs.

Reconstitution d'une figure

En dégagant des parties du mur historique des bassins et en indiquant la trace de son parcours à d'autres endroits, ensuite en créant des plans d'eau, le lieu puise pleinement le potentiel symbolique auquel il réfère. La figure historique des bassins est ainsi réinterprétée à travers la nouvelle fonction des lieux par laquelle l'aménagement prend sa valeur et son sens, en évoquant la présence et la monumentalité des anciens bassins du Havre.



'Regerra legs' de Conrad Poirier, 7 août 1937 - Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Parcs en contrebas

Le niveau des parcs est légèrement abaissé afin de donner le sentiment d'entrer dans les bassins. L'enceinte des parcs est ainsi modulée par des pentes, des emmarchements et des murets qui articulent la dénivellation.



Missouri, Exposition de St. Louis, 1905- Sunken Gardens and Palace of Liberal Arts from U.S. Govt. Bldg.

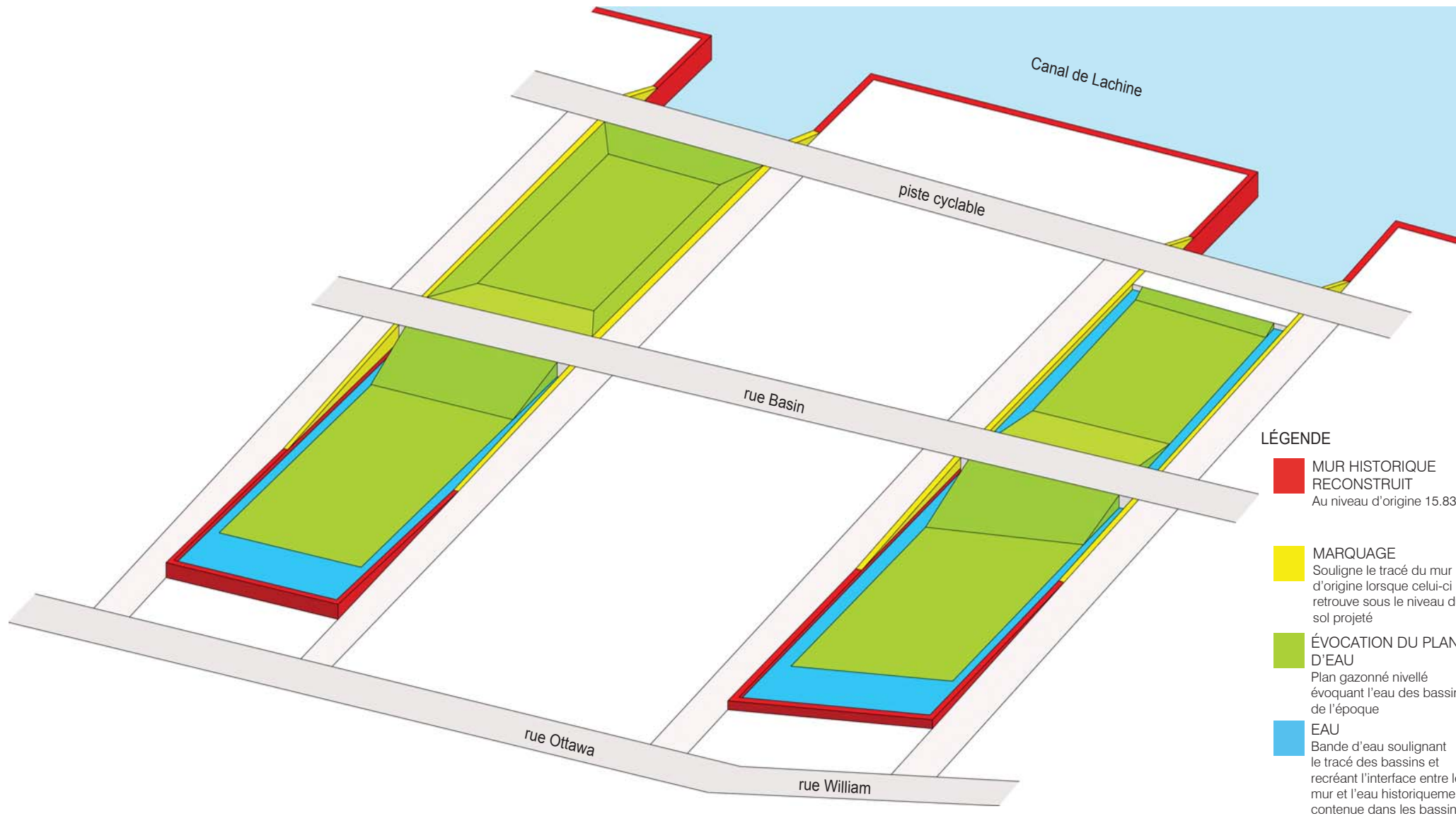
Barges et passerelles

Des barges importent la nature dans les parcs, telles des pièces de paysage sauvage tranchées de leur contexte et implantées dans le milieu urbain. Des passerelles donnent l'accès aux espaces verdoyants que deviennent les anciens bassins qui s'articulent entre plan d'eau et plan vert évoquant l'eau.



Oeuvre de Robert Smithson - Architecte paysagiste : Balmori Associates, Inc.

STRATÉGIE DE NIVELLEMENT

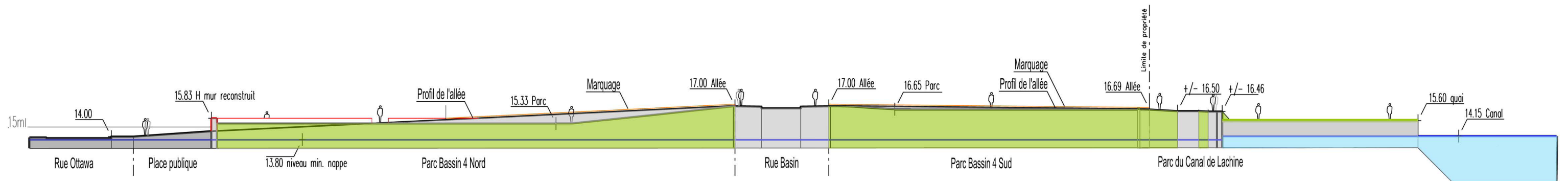


Le domaine public composé par la rue Basin et les allées piétonnes répond aux exigences de gestion écologique des eaux pluviales. Dicté par le niveau du bassin de biorétention, le profil de la nouvelle rue Basin et des allées piétonnes a établi le cadre paysager des parcs et de la place publique avec lequel l'aménagement doit composer.

La coupe schématique au point le plus haut de la rue Basin montre que trois mètres séparent la rue William/Ottawa (14,00 mètres) et la rue Basin (17,00 mètres) au point le plus haut de la rue. Le niveau de la piste cyclable en bordure du canal a été fixé à 16,50 en raison du niveau de l'infrastructure de services électriques qui doit rester en place. Le niveau du quai en bordure du canal est à 15,60 mètres. Le niveau du canal situe entre 13,80 et 14,15 mètres. Le niveau de la nappe phréatique se situe près des niveaux du canal, soit entre 13,10 et 14,23 mètres.

Compte tenu des niveaux existants et ceux établis pour la rue Basin et les allées piétonnes, le défi du projet d'aménagement des parcs est de trouver un juste équilibre entre la volonté de commémorer les anciens bassins, les contraintes hydrogéologiques du site et l'objectif d'aménager des parcs sécuritaires et accessibles intégrant une gestion écologique des eaux pluviales. La stratégie de nivellement représente une réponse à ce défi. Le dessin en axonométrie et la coupe illustrent les bases de la stratégie de nivellement adoptée.

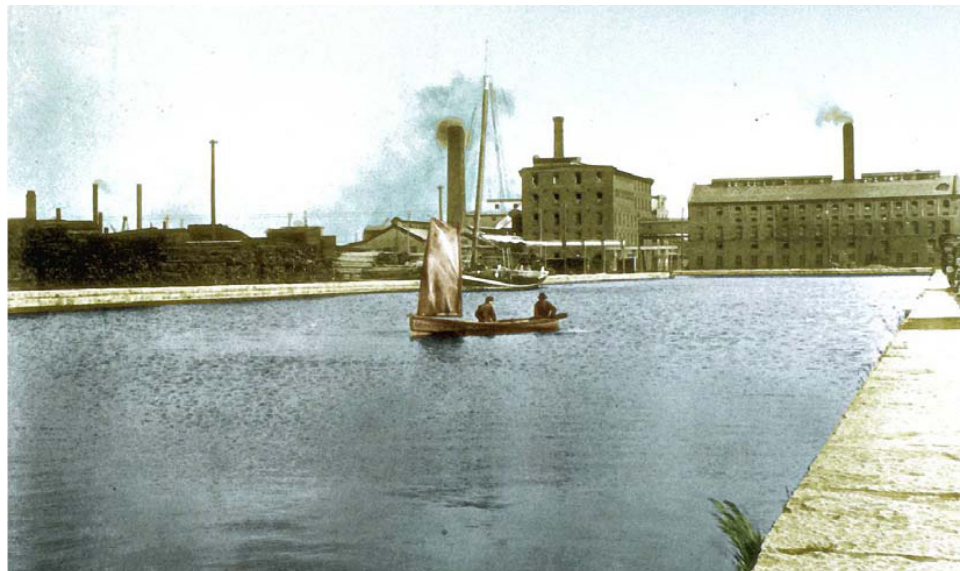
À l'extrémité nord des bassins, les murs des bassins étaient à l'origine plus hauts que la rue Ottawa/William. De la rue, il était impossible de voir les bassins et le canal. Avec le projet urbain, cette condition demeure. Toutefois, les allées piétonnes ont été profilées afin de minimiser l'effet de coupure avec le quartier en privilégiant une pente continue jusqu'à la rue Basin. Pour l'aménagement des parcs, le niveau du sommet du mur historique reconstruit a été fixé à 15,83 mètres. Ce niveau conditionne les aménagements des parcs des bassins 3 et 4 nord.



Coupe longitudinale dans le parc du Bassin 4 à l'ouest des allées piétonnes nos 2 et 7

MISE EN VALEUR DES ANCIENS BASSINS

La **commémoration** des bassins, à travers la reconfiguration des lieux en parcs urbains, représente l'élément central autour duquel s'articulent les diverses composantes de l'aménagement. Suivant cet objectif, la mise en valeur des murs des bassins est fondamentale pour l'expression du caractère et de l'identité du lieu. Par cette action, le projet de paysage des parcs assure la reconnaissance du patrimoine archéologique du site et son rôle comme élément témoin de l'histoire du port intérieur montréalais.



Cette image historique d'un bassin donne un aperçu de l'échelle et l'ambiance du bassin au début du 19e siècle. À noter le rapport des murs au plan d'eau.

Vestiges

Des études des potentiels archéologiques et des interventions sur le terrain ont été réalisées dans le cadre de la démarche de planification du projet des *Bassins*. Des tranchées d'exploration ont permis de localiser et caractériser les vestiges des murs des anciens bassins qui bordent les parcs. Selon les informations recueillies, des parties des murs est et ouest du bassin 3 ont été démolies. Par contre, l'ensemble des murs du bassin 4 a été trouvé pratiquement intact. Aussi à partir des points relevés sur le site, la localisation du tracé ancien des murs a été extrapolée.

Les **caractéristiques essentielles** dégagées des inventaires archéologiques sont les suivantes:

- Les murs des bassins 3 et 4 sont constitués de blocs de pierre calcaire ébauchés et équarris, de taille modulaire variable;
- Le parement intérieur des murs (côté bassin) est composé grosses pierres posées en une série d'assises régulières. Il est plus soigné que le parement extérieur;

- La taille modulaire des pierres varie de 0,50 à plus de 1,20 m en longueur; de 0,40 à 0,60 m en largeur; et de 0,20 à 0,30 m en épaisseur;
- Le parement extérieur (côté quai) est constitué d'assises équarries dont la surface visible n'a été qu'ébauchée. De petites pierres calcaires de forme variable sont intercalées à divers endroits pour combler les vides entre les assises plus ou moins régulières;
- À l'arrière des murs, une couche d'argile grise imperméabilisante (puddling) est présente, cette dernière servait à rendre le mur étanche;
- Le couronnement mesure de 1,0 à 1,10 m de largeurs, entre 0,23m et 0,30 m d'épaisseur;
- Les assises supérieures sont plus massives et occupent toute la largeur du mur;
- Les assises inférieures sont constituées de deux rangées de pierres;
- Les murs présentent un fruit vers l'intérieur des bassins. Le début du fruit est observé sous 4-6 assises de pierre calcaire.

Concernant l'**état de conservation des murs**, les observations sont les suivantes:

- Les parements de pierres sont dans un bon état de conservation;
- Les pierres de couronnement sont brisées en forme irrégulière et sont en partie déstructurées, entre ces pierres on a observé un liant de mortier jaunâtre, granuleux, moyennement compact;
- Certaines assises sont déplacées probablement à la suite de l'action combinée du gel et du dégel.

Des inventaires complémentaires ont permis d'établir l'hypothèse que les sommets des couronnements des murs des bassins étaient, à l'origine, profilés en **trois paliers**:

- Palier 1: en bordure du canal, sommet au niveau 15,60m;
- Palier 2: au niveau de la future rue Basin, sommet au niveau 15,83m;
- Palier 3: aux têtes des bassins en bordure des rues William/Ottawa: niveau 16,05m.



Mur nord du bassin 3 - Inventaire Archéologique, SACL Inc.

Mur nord du bassin 4 - Inventaire Archéologique, SACL Inc.

Les niveaux des **sommets des vestiges** relevés sur le site dans la partie nord des bassins 3 et 4 sont :

- à des hauteurs variant de 13,99m à 15,70m pour le bassin 3 nord;
- à des hauteurs variant de 14,28m à 15,73m pour le bassin 4 nord;
- à des hauteurs variant de 14,28m à 15,73m bassin 4 sud.

Contraintes

Les niveaux établis pour la rue Basin et les allées piétonnes combinés aux niveaux des vestiges limitent considérablement la capacité de dégager les murs d'origine. S'ajoutent les contraintes liées à la gestion des eaux des parcs et le niveau haut de la nappe dictant un niveau minimal d'aménagement afin d'assurer l'infiltration et le rejet des eaux en accord avec le schéma de drainage adopté pour l'ensemble du projet de développement. (Voir rapport technique de Vinci consultants)

Plus spécifiquement, dans le choix de mise en valeur des murs, les critères de sécurité concernant les hauteurs de chute et les critères de visibilité et d'accessibilité des aménagements ont aussi été des facteurs déterminants et limitatifs. Il faut ajouter que les emprises et les niveaux établis pour les allées piétonnes laissent peu de marge de manœuvre pour le dégagement de l'ensemble des enceintes du bassin.

La visibilité des vestiges des murs dépend du niveau du sol établi pour les parcs. Plus le niveau des parcs est bas dans la partie nord, plus il sera possible de mettre à jour les vestiges. Par contre, plus le niveau des parcs est bas, plus les contraintes liées à l'intégration urbaine et à la sécurité des aménagements augmentent.



Angle nord-est du bassin 4, parement intérieur - Tranchée d'inventaire complémentaire, SACL Inc.

Angle nord-est du bassin 4, parement extérieur - Tranchée d'inventaire complémentaire, SACL Inc.

MISE EN VALEUR DES ANCIENS BASSINS

Stratégie proposée

La stratégie de mise en valeur des bassins est liée à la stratégie de nivellement adoptée pour l'aménagement des parcs. Elle repose sur deux interventions privilégiées : la reconstruction du mur historique et le marquage du tracé du mur. Ensemble ces interventions contribuent à la reconstitution de la figure des bassins dans laquelle prennent place les nouveaux parcs.

1 - La reconstruction du mur historique

Dans la partie de nord des anciens bassins, le projet propose de reconstruire le mur dans sa **facture d'origine** là où le nivellement des parcs et du cadre riverain le permet. L'intervention consiste à restaurer les quelques parties visibles des vestiges et à ajouter les pierres manquantes pour reconstruire les parties dégagées des murs. Cette intervention permettra la découverte in situ d'une partie des anciens murs des bassins en réponse à l'engagement exprimé dans l'Accord de développement.

Un nouveau couronnement du même type que les pierres d'origine est proposé. Le niveau du sommet du couronnement des murs reconstruits a été fixé au niveau 15,83 mètres, le niveau du palier médian des murs selon l'hypothèse archéologique. Ce niveau est légèrement inférieur au niveau du mur d'origine établi pour les têtes de bassin lors des inventaires. Le choix de ce niveau est motivé par des préoccupations liées à la sécurité (hauteur de chute) et à l'intégration urbaine des parcs. Ce niveau nous permet d'avoir une hauteur maximale de 1,2 mètre pour le mur en bordure des allées et de la place publique.

L'élaboration du détail pour la reconstruction des murs reprendra le mode d'appareillage du mur historique. Une technique de réhabilitation des murs apparentée à celle utilisée par Parcs Canada lors des travaux de reconstruction partielle des bassins 3 et 4 est envisagée. Pour la reconstruction des murs, plusieurs blocs de pierre ont été récupérés lors des travaux d'infrastructure de la rue Basin. De nouveaux blocs de pierre d'apparence similaire devront également être fournis pour combler les parties manquantes. Le couronnement sera réalisé avec des blocs de la pleine largeur des murs des bassins (1100 mm). Lors de la préparation des plans et devis de réalisation, une expertise approfondie sur l'état des murs devra être faite afin d'établir avec plus de précision la méthode de reconstruction.

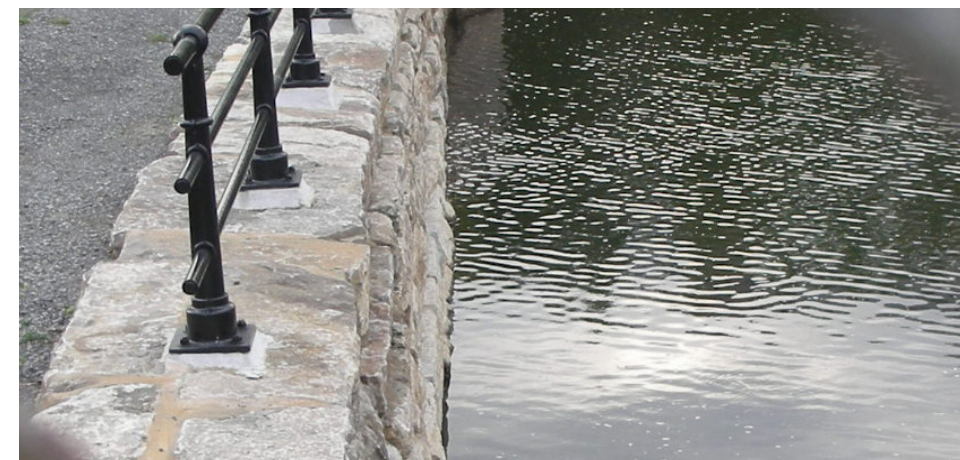


Mur ouest du bassin 3 sous l'emprise de la future rue Basin. Ce mur a été démantelé pour le passage des utilités publiques et les pierres ont été récupérées.

Dévoilement du parement extérieur des bassins en façade

Dans l'axe des allées, sur la portion des bassins en front à la rue Ottawa/William, compte tenu du profil des allées piétonnes et de la largeur du dégagement requis pour l'accès aux camions de pompiers, il n'existe pas de marge pour maintenir le sol à l'arrière des murs de bassins. L'expression formelle de l'ancien quai est donc impossible à maintenir en bordure des rues Ottawa/William.

La seule option envisageable est de dévoiler l'arrière des murs qui émergent du sol. La configuration diffère de l'état d'origine pour s'adapter aux nouvelles conditions du site et par ce fait contribue à l'image du projet des bassins depuis la rue. De plus, un rehaussement subtil du profil des allées est également nécessaire.

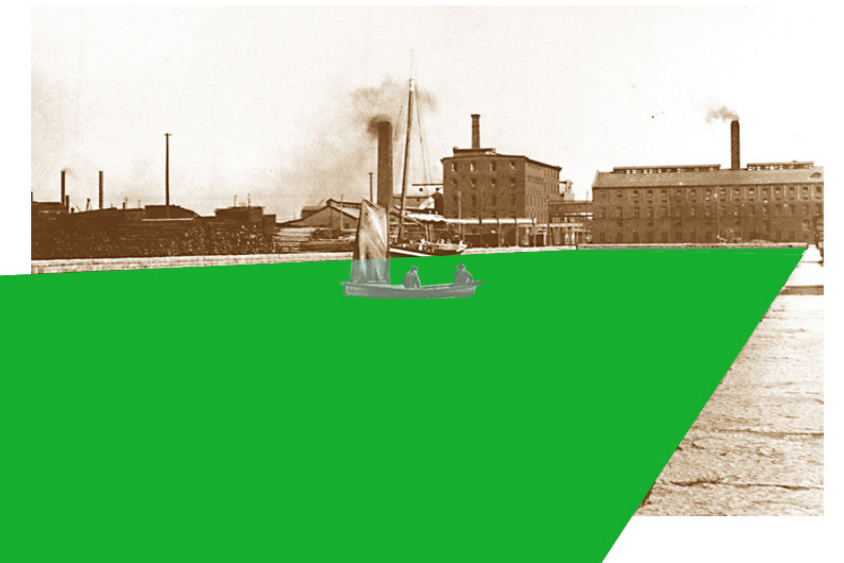


Travaux de réhabilitation des murs des bassins en bordure du canal, réalisés par Parcs Canada en 2011.

2 - Marquage

Lorsque le niveau du cadre riverain est supérieur au niveau du sommet du couronnement du mur reconstruit, un marquage à l'emplacement des vestiges et dans le prolongement des murs reconstruits est proposé. Ce marquage viendra rendre visible sur l'ensemble du site la trace des anciens bassins recomposant ainsi l'ensemble du pourtour de sa figure.

Le marquage est réalisé par un mur de béton construit au-dessus du vestige du mur du bassin afin de combler la différence de niveau entre l'allée riveraine et le parc. Un couronnement composé par une pièce de granite lisse et de couleur uniforme, clairement en contraste avec le mur historique vient compléter cet élément. Le détail du couronnement sera apparenté à l'élément de marquage proposé en bordure du bassin de biorétention. Le souci de protéger et conserver in situ l'intégrité des vestiges guidera la conception et la réalisation du marquage du tracé du mur.



3 - La reconstitution de la figure des bassins

Le concept s'articule sur l'idée que le plan vert, le parc, vient prendre la place de l'ancien bassin en recréant sur le pourtour des pièces d'eau en rappel du bassin d'autrefois. Ainsi, le plan d'eau souligne la figure du bassin. Il permet aussi de recréer la relation entre les murs et l'eau. Le niveau du plan d'eau est à 600mm plus bas que le mur reconstruit. La lecture du plan vert se veut en continuité avec le plan d'eau qu'il symbolise. Ce geste structurant permet une lecture claire de l'ensemble des parcs, mettant en valeur l'élégance des proportions allongées des anciens bassins. L'expression formelle des composantes du parc suit cette logique. La figure du bassin est le principal moteur de l'aménagement et doit être mise en valeur par l'ensemble des éléments programmatiques des parcs. Dans cet esprit, les composantes sont développées dans un grand souci de simplicité et sobriété.

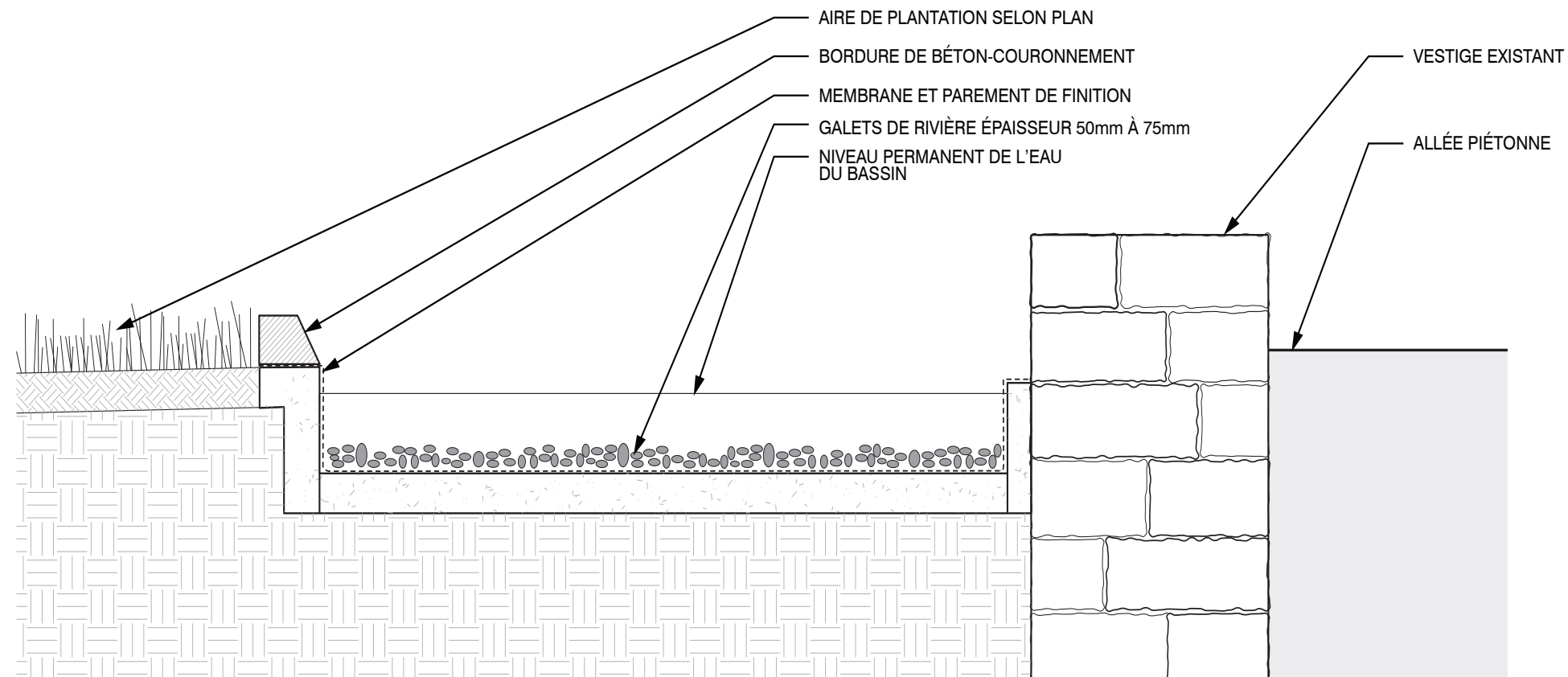
Études à venir

Afin de parfaire la proposition d'aménagement des parcs, des données complémentaires sont requises pour alimenter la mise en interprétation archéologique et historique des anciens bassins. Ainsi, une **recherche historique** est requise pour mettre en lumière :

- les aspects liés à l'usage des bassins, dont le système de chargement et de déchargement des marchandises, le tirant d'eau des bateaux, etc.
- les aspects liés à l'histoire du lieu et ses usagers en relation avec l'histoire du port intérieur et du secteur Griffintown.

Les composantes d'interprétation historique feront l'objet d'un travail d'intégration dans la prochaine étape du projet d'aménagement afin de faire partie prenante de l'expérience du lieu.

INTÉGRATION DE PLANS D'EAU



Détail sommaire du bassin

L'intégration de plans d'eau représente un élément clé de l'aménagement des parcs en raison de leurs pouvoir d'évocation des anciens bassins et par l'attrait qu'ils suscitent dans la composition des parcs. De plus, ces surfaces d'eau permettent la rétention temporaire des eaux pluviales et l'animation des parcs. (Voir rapport technique de Vinci consultants)

L'effet recherché des plans d'eau s'apparente à l'image véhiculée par les bassins historiques: un plan d'eau formel, architecturé, avec une eau calme, lisse, permettant le reflet des murs.

La conception du détail de construction des bassins doit répondre aux paramètres suivants :

- La hauteur d'eau des bassins est limitée à un maximum de 600mm. Cette hauteur d'eau tient compte de la hauteur d'accumulation possible lors des événements pluvieux (marnage maximal de 160mm);
- Les bassins sont construits en béton;
- L'intérieur du bassin sont recouvert d'une membrane imperméable;
- Le fond des bassins est recouvert de gravier de rivière foncé afin de protéger la membrane et de maximiser l'effet de profondeur du plan d'eau tout en favorisant un effet miroir;
- Une solution technique pour le traitement de l'interface avec le mur historique doit être développée afin de donner l'impression que le mur reconstruit constitue la paroi du bassin;
- Un système de recirculation et des marais contigus aux bassins assure le maintien de la qualité de l'eau;
- Les jets et jeux d'eau dans les parcs assurent un nouvel apport d'eau et alimentent les bassins en période de canicule;
- Les bassins sont dotés d'un éclairage d'ambiance afin d'en souligner leur présence le soir,
- Un secteur des bassins est dédié à l'aménagement d'une patinoire en hiver.



LA PLACE LIE LES PARCS À LA VILLE

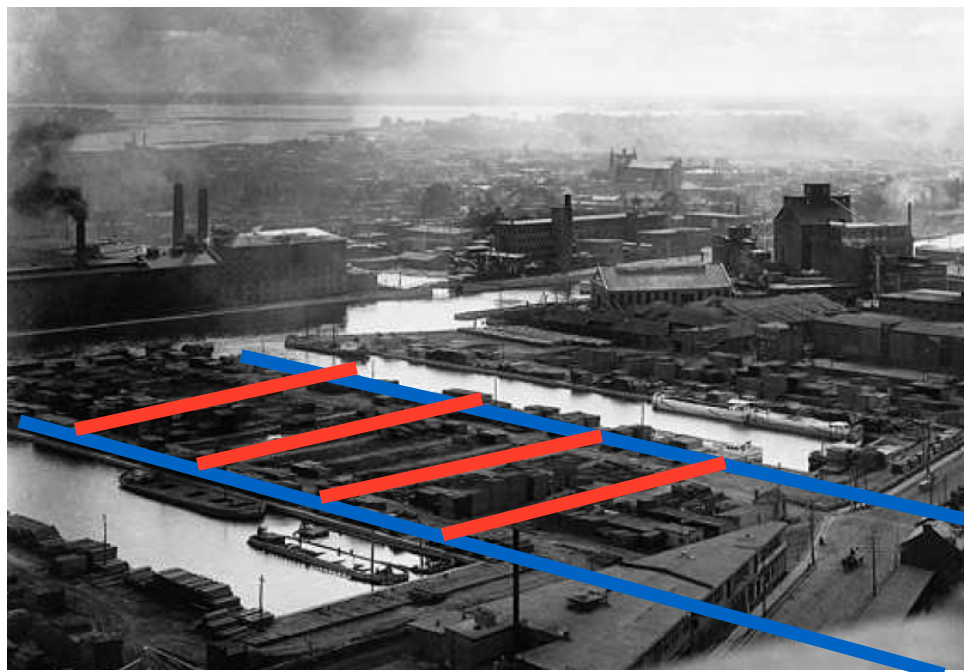
Située dans l'aboutissement de la rue Guy, la place publique constitue la porte d'entrée au projet de développement des Bassins. Lieu repère dans le parcours de la rue Ottawa. La place publique crée une ouverture spatiale invitant les résidents du secteur à découvrir et investir les parcs et à se diriger vers le parc du canal de Lachine. L'expression formelle de la place publique puise dans la mémoire du lieu.

Piles et entreposages

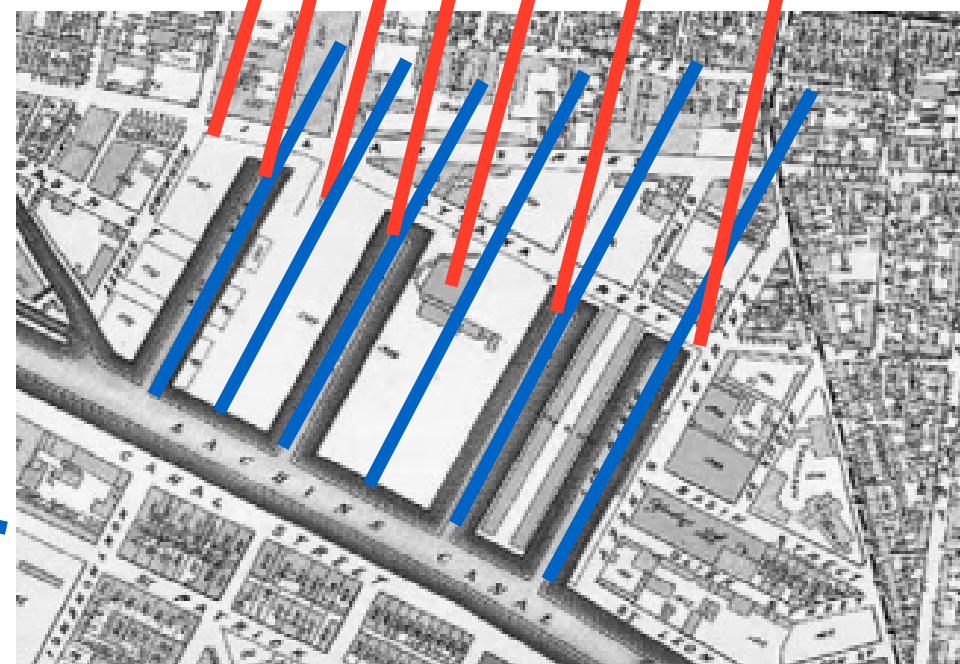
LA PLACE PUBLIQUE / Piles et organisation de l'entreposage: L'organisation orthogonale et un rythme constant dans certaines orientations s'opposent à un jeu souple et aléatoire. Des piles de bois modulées dans un jeu de hauteurs intègrent diverses fonctions de mobilier urbain et meublent la place en rappel à la vocation d'entreposage des cargaisons.

Décalage entre deux alignements

Jonction entre l'orientation urbaine au nord et l'orientation du nouveau quartier Les Bassins du Nouveau Havre, la place s'articule en oscillant entre les trames des deux tissus. Des piles de bois longues et continues intègrent diverses fonctions de mobilier en faisant mémoire à la vocation d'entreposage des cargaisons. Le mobilier suit l'orientation des anciens bassins. Les plantations suivent l'orientation urbaine, encadrant les perspectives vers le quartier riverain au projet. Le motif au sol lie les deux orientations.



Cadrage de la vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, 1896, William Notman and Son



Extrait du plan A.R.Pinsoneault, 'Atlas of the Island and City of Montreal' 1907



Madrerie, Ottawa, ON, 1872 - Musée McCord.

AMÉNAGEMENT

PLAN D'ENSEMBLE

L'ensemble des aménagements des espaces publics dans l'emprise des bassins 3 et 4 ainsi qu'en façade des rues William/Ottawa s'orientent pour constituer un tout cohérent et une entité clairement lisible.

Ainsi, les parcs des bassins 3 (nord) et 4 (nord et sud) sont traités dans une stratégie commune priorisant l'expression de la figure des bassins, structurant les deux parcs-bassins selon les mêmes principes formels, tout en permettant d'intégrer les variantes programmatiques souhaitées pour chacun des parcs.

La place publique fait façade commune aux parcs, les liant à la ville en s'articulant dans un jeu superposé de la trame du projet *Les Bassins du Nouveau Havre* et de la trame de rue du secteur au nord.



Les parcs

Surfaces

- 1-Plan gazonné
- 2-Trottoir de béton coulé en place
- 3-Plage de béton coulé en place
- 4-Caoutchouc coulé en place

Structures

- 5-Passerelle de bois
- 6-Callebottis
- 7-Paliers gazonnés
- 8-Bordure de Corten/ garde-corps

Mobilier

- 9-Banc de bois sur bordure de Corten
- 10-Lampadaire fût linéaire
- 11-Chaises longues
- 12-Jeux d'eau - jets

Végétaux

- 13-Futaie
- 14-Massif d'arbustes de berge
- 15-Forêt, couvre-sol et arbres
- 16-Marais filtrant

La place publique

Surfaces

- 17-Pavés de béton en motif

Structures

- 18-Bordure de Corten

Mobilier

- 19-Bancs de bois

Végétaux

- 20-Fosses de plantation en continu

PALETTE DES MATÉRIAUX

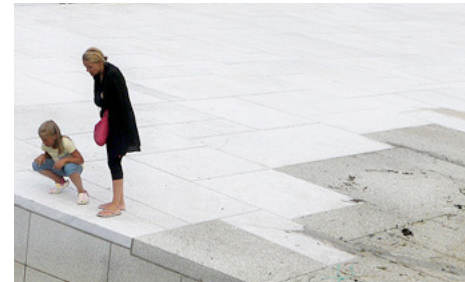
Les parcs



1-Plan gazonné



2-Trottoir de béton coulé en place



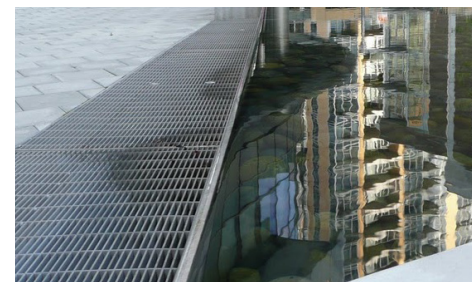
3-Plage de béton coulé en place



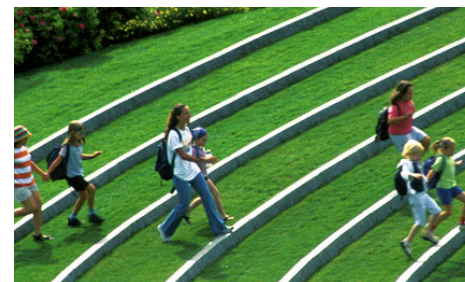
4-Caoutchouc coulé en place



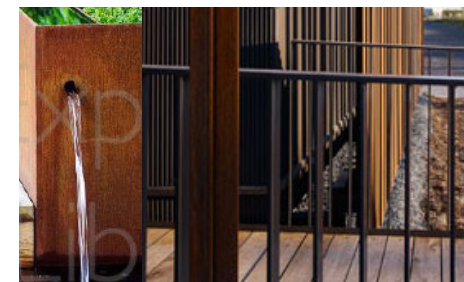
5-Passerelle - proposition en bois



6-Callébottis



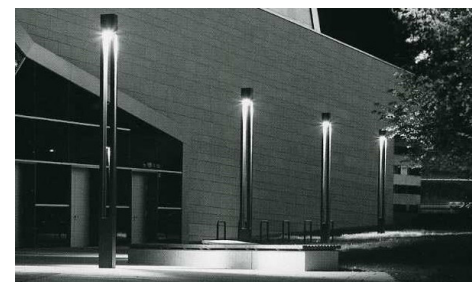
7-Paliers gazonnés



8-Bordure de Corten/ garde-corps



9-Banc de bois sur bordure de Corten



10-Lampadaire fût linéaire



11-Chaises longues



12-Jeux d'eau - jets



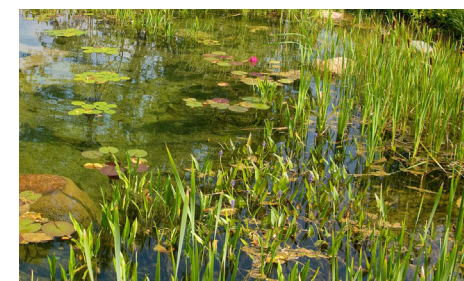
13-Futaie



14-Massif d'arbustes de berge



15-Forêt, couvre-sol et arbres



16-Marais filtrant

La place publique



Surfaces

17-Pavés de béton en motif



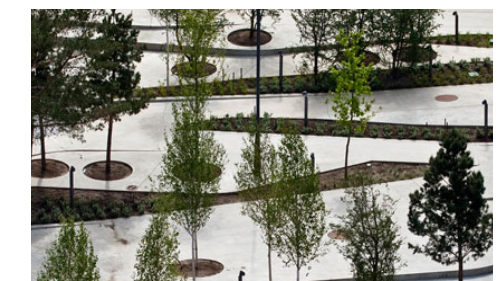
Structures

18-Bordure de Corten



Mobilier

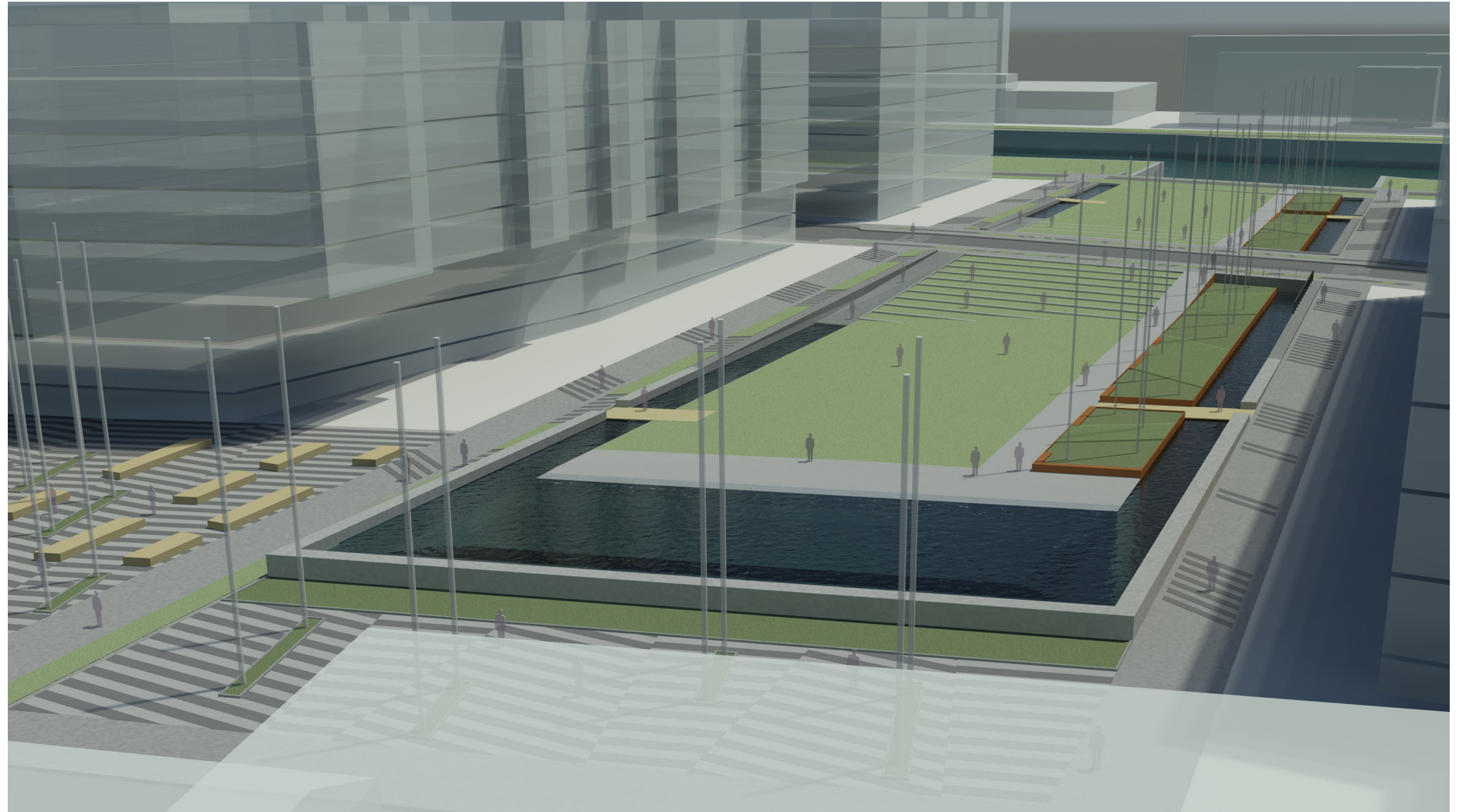
19-Bancs de bois



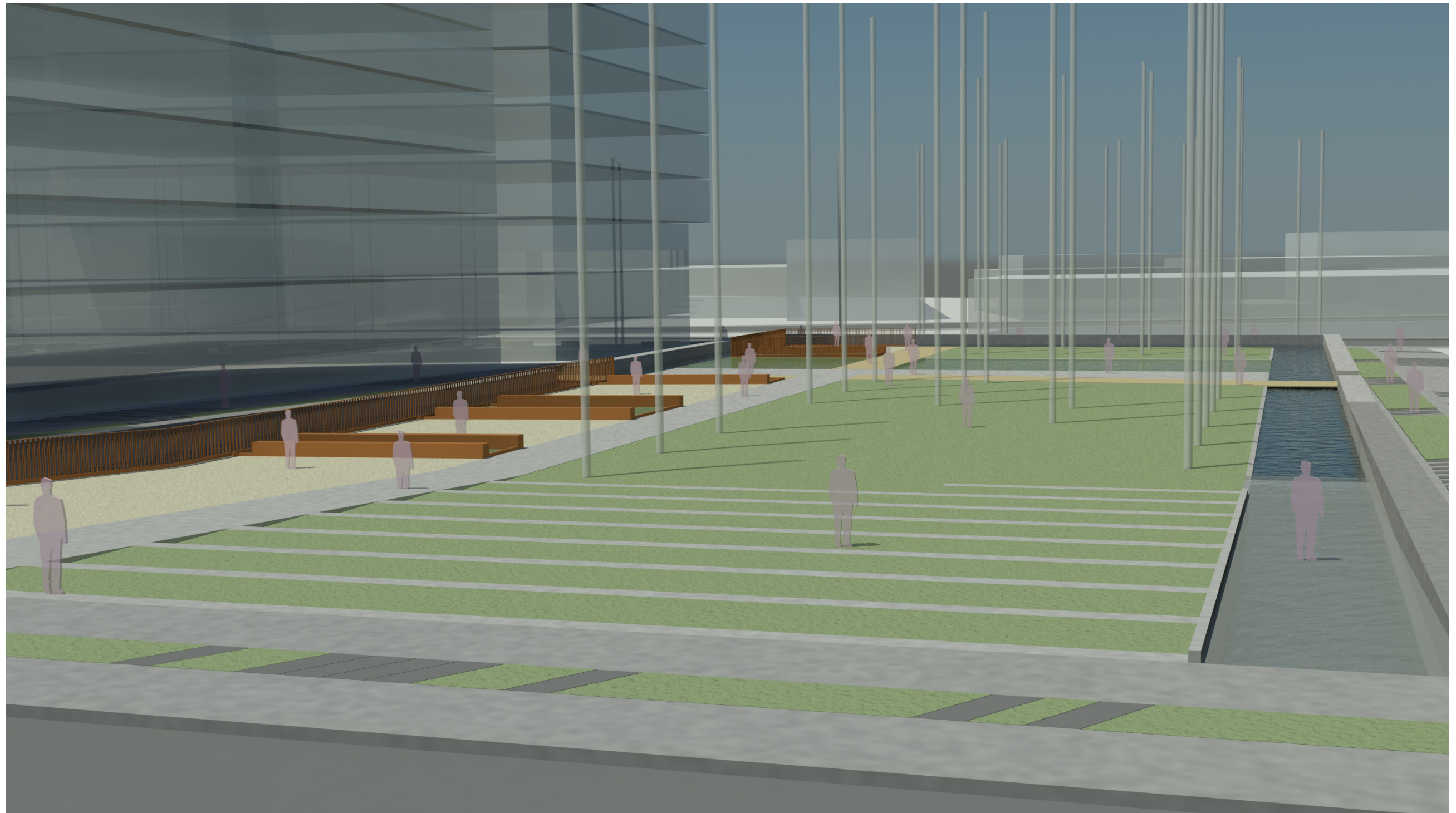
Végétaux

20-Fosses de plantation en continu

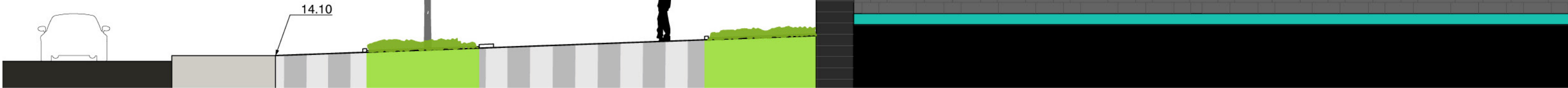
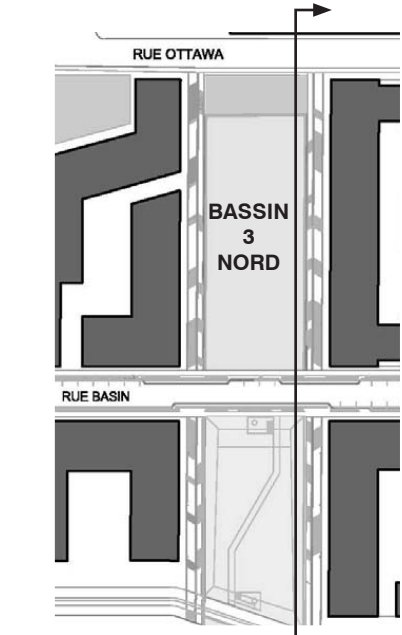
VUE D'ENSEMBLE DU PARC DU BASSIN 4



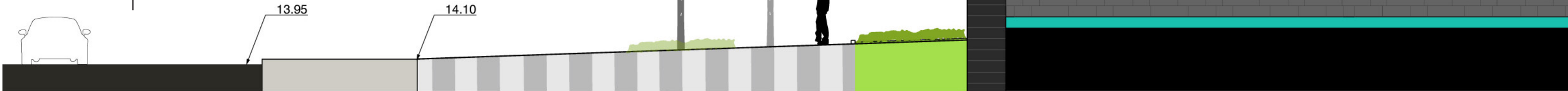
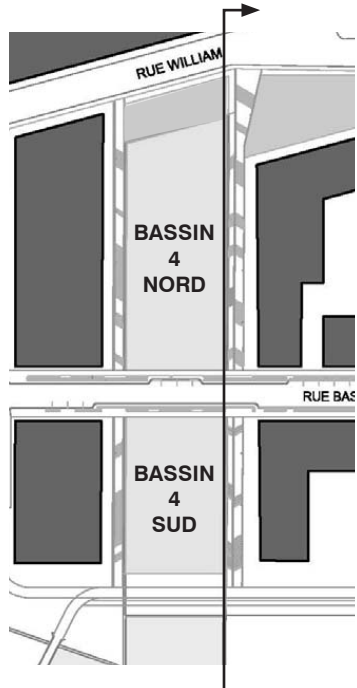
VUE D'ENSEMBLE DU PARC DU BASSIN 3



COUPE LONGITUDINALE



RUE OTTAWA
COUPE BASSIN 3
ÉCHELLE 1:100



RUE WILLIAM/OTTAWA
COUPE BASSIN 4
ÉCHELLE 1:100

COMPOSANTES D'AMÉNAGEMENTS

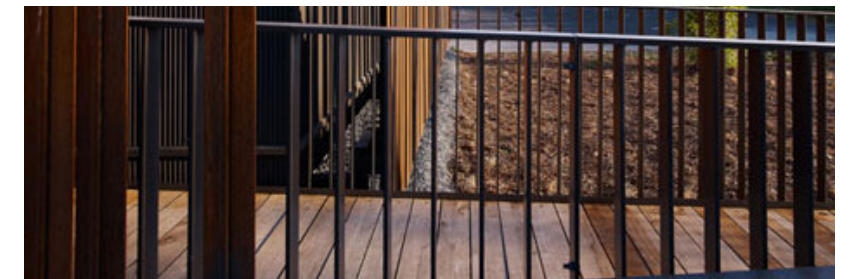
- 1 Aire de jeux (2-5ans)**
- 2 Aire de jeux (5-12 ans)**
Surface de caoutchouc coulé en place
Modules de jeux visuellement discrets, acier et câbles référant au vocabulaire naval
- 3 Jeux d'eau**
Grosses pierres sur une aire en légère pente
Jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle
Drainage expressif des jeux d'eau dans le bassin inspiré d'un drain de calle de bateau
** L'ensemble des aires de jeux sont aménagés de façon 'Playscape' et sont contenus dans la bande barge de Corten protégée par un garde-corps sécuritaire*
- 4 Bassin**
Niveau d'eau permanent et introduction d'une aire de marais filtrant représentée en vert : *Scirpus sp, Iris sp, Elymus sp Typha sp etc.*
- 5 Plan gazonné**
Plat nivelé exprimant l'eau par sa surface
- 6 Paliers gazonnés**
Long escalier vert, marches de béton coulé en place, prolongement du plan gazonné
- 7 Plage**
Bordure du bassin en pente douce comme une plage
- 8 Passerelles**
Passerelles d'accès en bois faisant le pont sur le bassin par une surface droite en quasi continuité avec le plat du parc
- 9 Trottoir**
Long trottoir d'accès universel permettant notamment l'accès aux véhicules d'entretien (Larg: 3m)
- 10 Futaie**
Plantation en trame évoquant le débarquement d'essences forestières de production. *Essences suggérées: Acer rubrum, Amelanchier arborea, Larix laricina, Betula nigra 'Heritage' etc. (troncs uniques hauts et dégagés)*
- 11 Arbustes de berges dans la barge**
Plantations arbustives de petite taille entre les aires de jeux intégrant une série de bancs en bordure.
Essences suggérées: Viorna melanocarpa, Cornus stolonifera nain, Dier-vila lonicera, Euonymus nanus, Salix purpurea 'nana' etc.



Précédents



Passerelle comme élément de jeu - proposition en bois



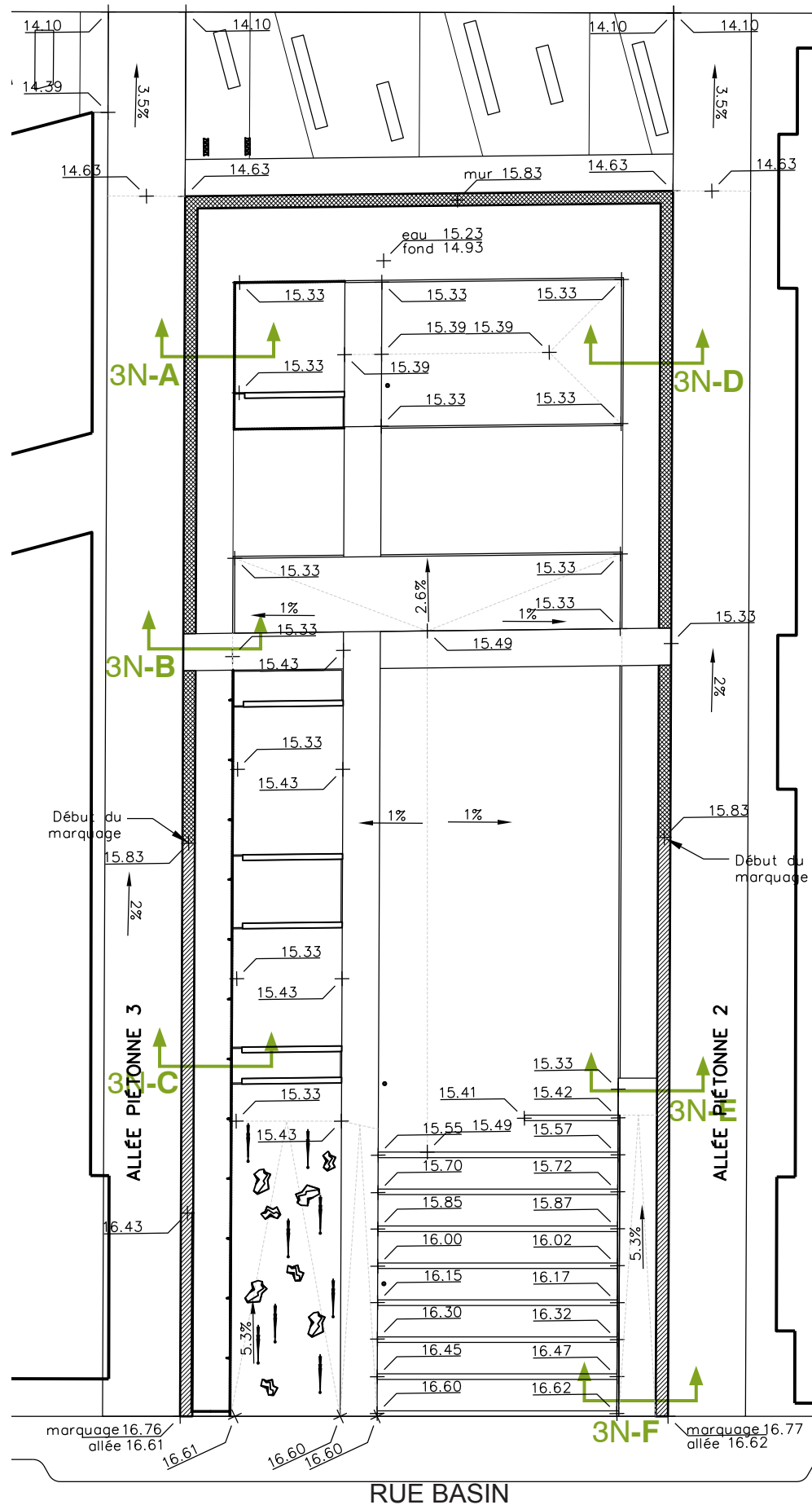
Garde-corps prolongeant la bordure de barge - sécurisant les jeux



Jeux de câbles référant au vocabulaire naval

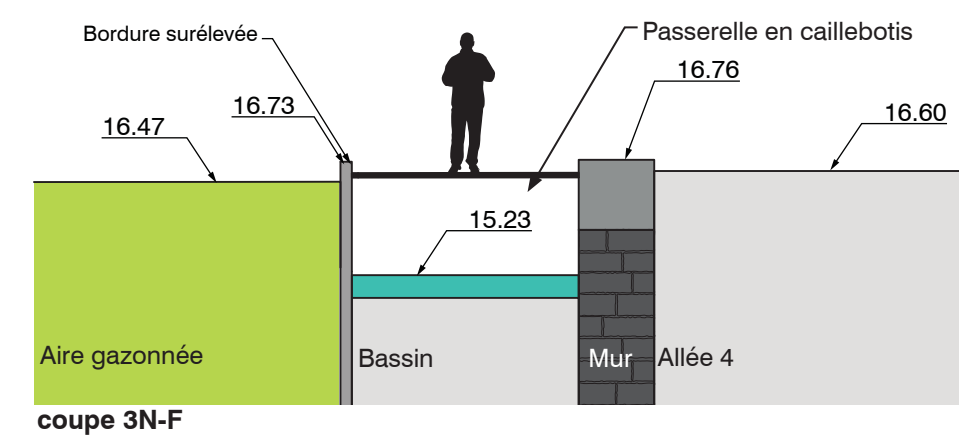
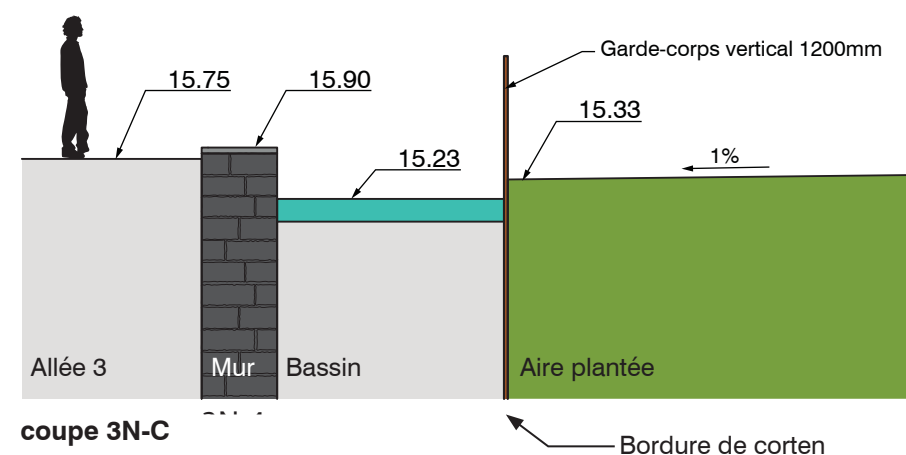
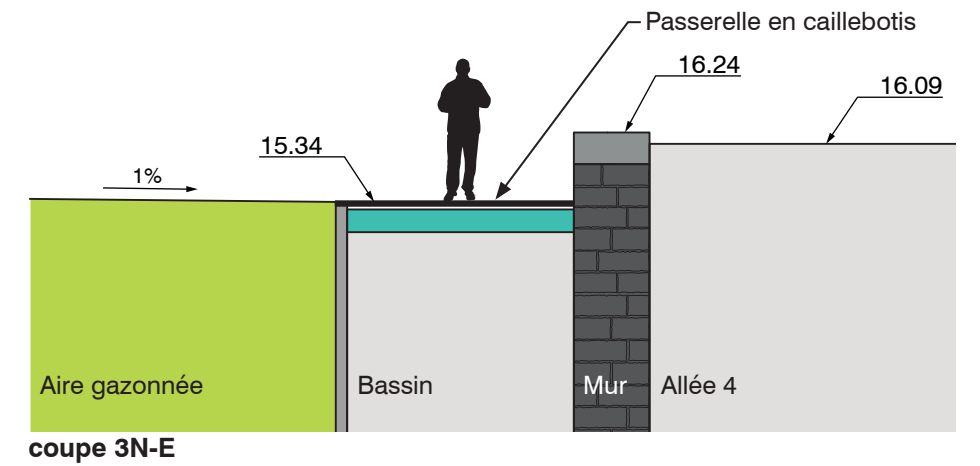
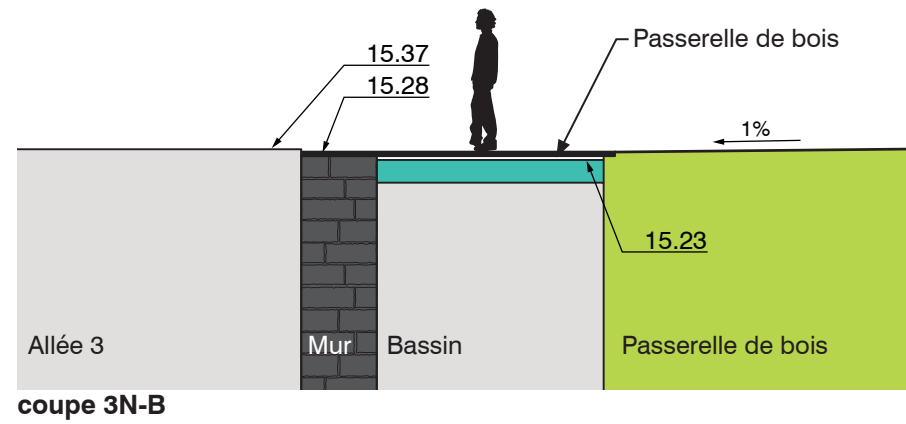
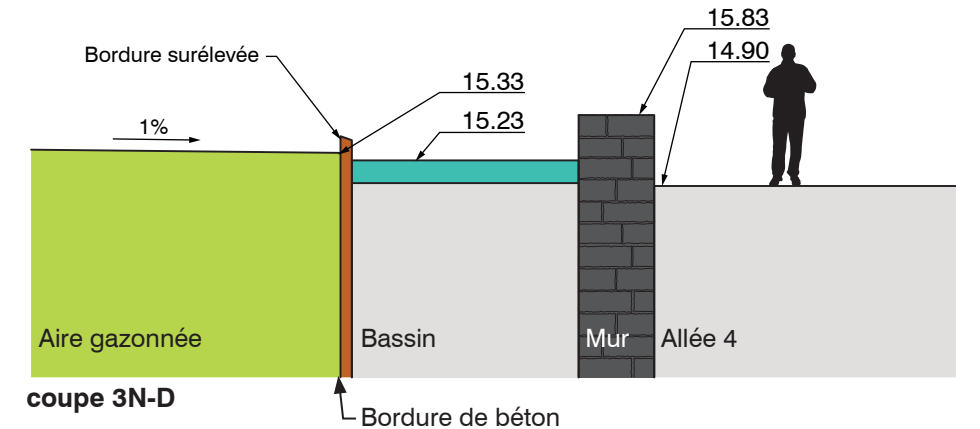
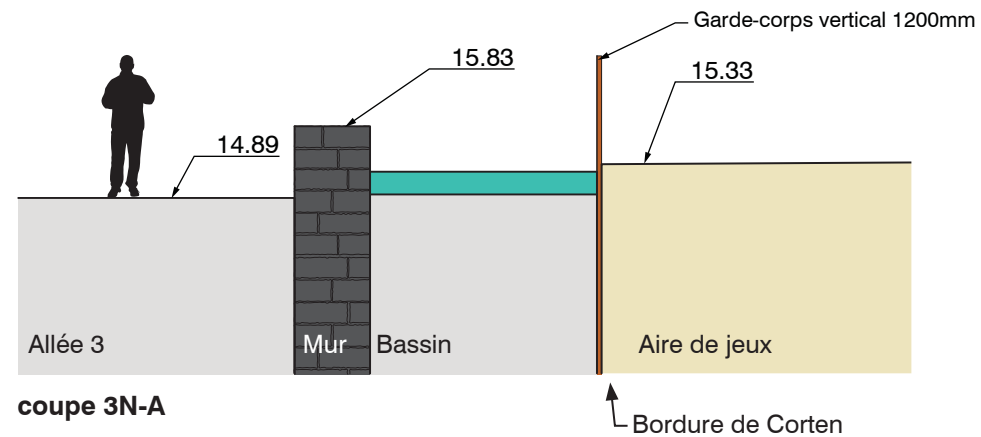


Jeux d'eau non-conventionnels intégrés au paysage



NIVELLEMENT

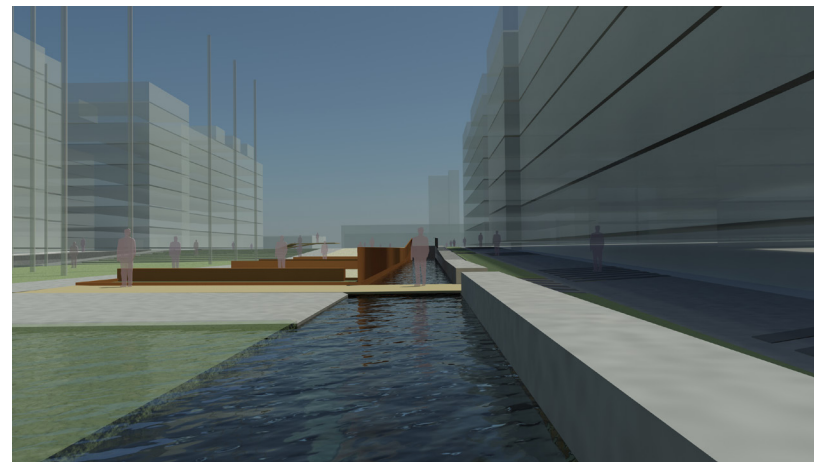
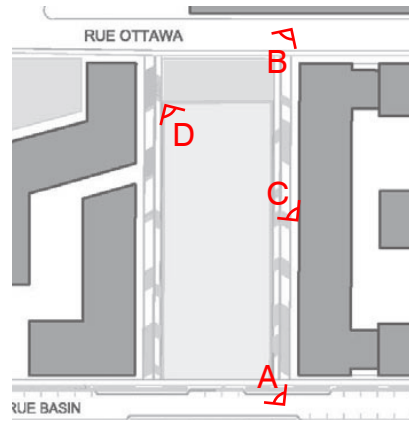
Mur historique reconstruit
 Marquage au dessus du mur historique (trace)



Note générale: les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

***Profondeur des bassins approximatifs**
 Se référer aux plans des ingénieurs civils (Vinci consultants)

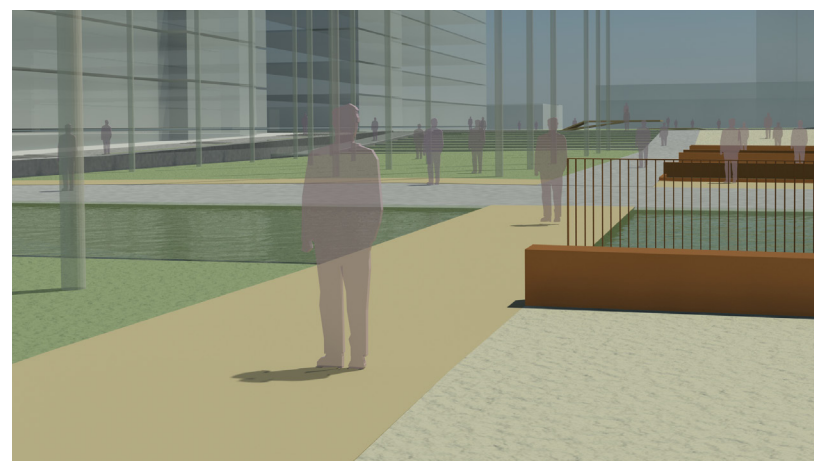
VUES 3D DU PARC



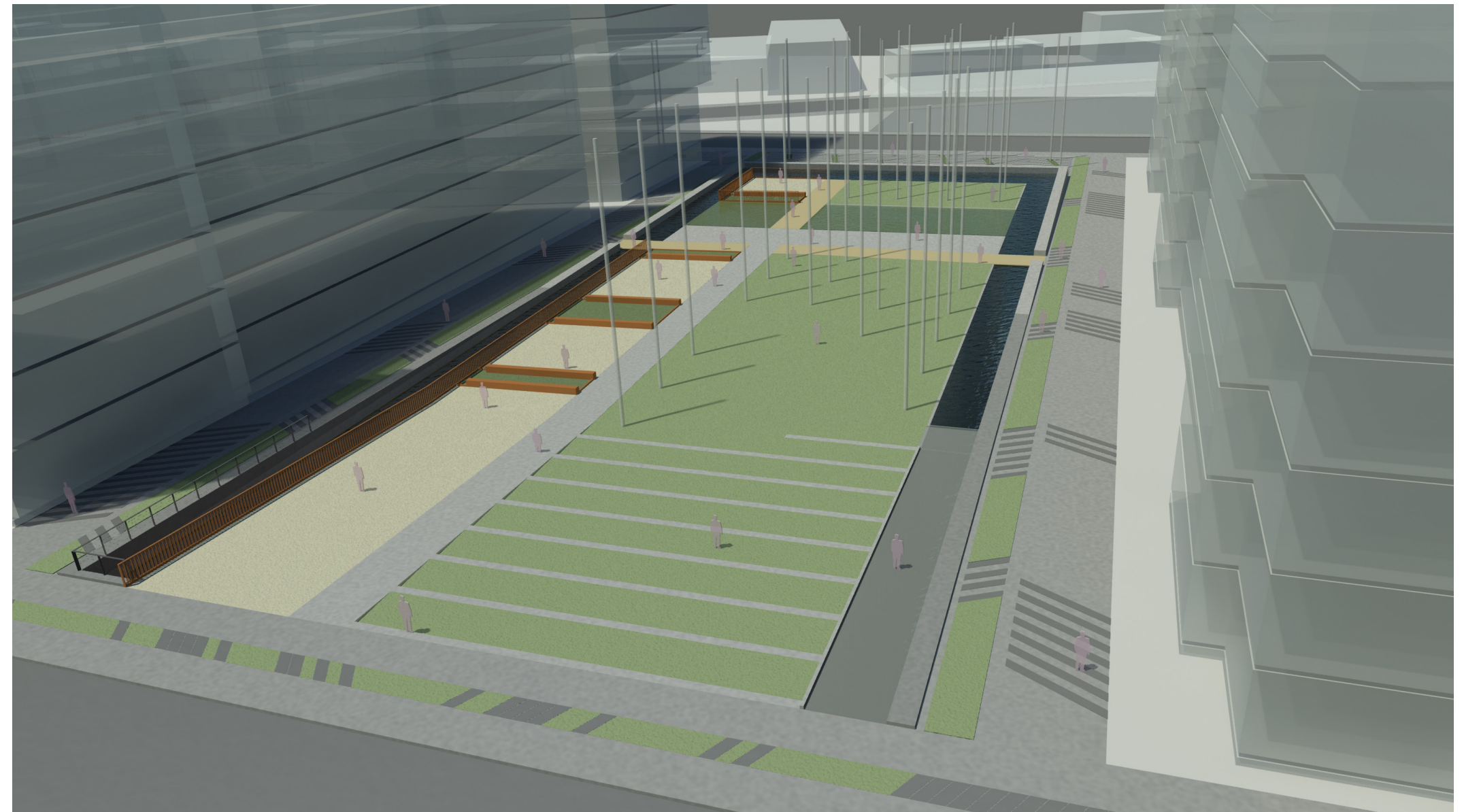
B-Mise en valeur de la figure historique du bassin



C-Passerelle d'accès latéral



D-Passerelle reliant l'île et le corps principal du parc



A-Vue d'ensemble du parc du bassin 3 nord

COMPOSANTES D'AMÉNAGEMENTS

- 1 Plage / Jeux d'eau**
Surface de béton en pente douce comme une plage. Jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle.
- 2 Bassins**
Niveau d'eau permanent
- 3 Patinoire**
Aménagement d'une patinoire l'hiver, sur l'emprise du bassin
- 4 Plan gazonné**
Plat nivelé exprimant l'eau par sa surface
- 5 Paliers gazonnés**
Long escalier vert, marches de béton coulé en place, prolongement du plan gazonné
- 6 Trottoir**
Long trottoir d'accès universel permettant notamment l'accès aux véhicules d'entretien (Larg: 3m)
- 7 Passerelles**
Passerelles d'accès en bois faisant le pont sur le bassin par une surface droite en quasi continuité avec le plat du parc
- 8 Pièces forestières et marais filtrants dans une barge**
Plantations contenues dans un muret de Corten référant à l'image de barge alternant entre zones forêt et marais. La barge intègre côté parc, un long banc

Pièces forestières

Plantation d'essences variées d'allure forestière adaptées aux conditions urbaines, permettant des dégagements visuels sur le mur du bassin.

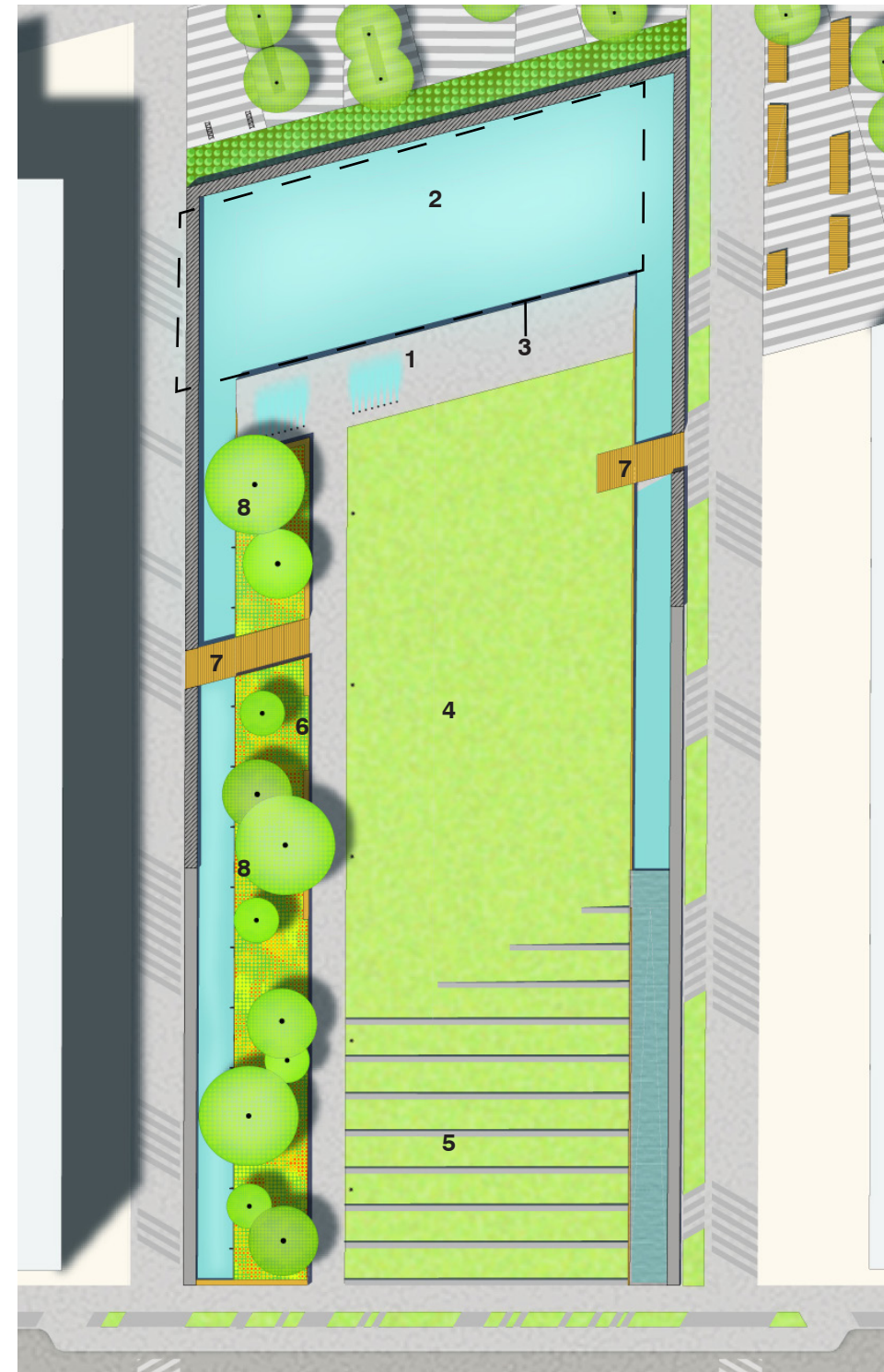
Couvre sol suggérées: Anémone Canadensis, Osmunda et Punctilobula (fougères)

Arbres suggérés: Acer rubrum - multitronc, Amelanchier Laevis et arborea, Larix laricina, Betula nigra 'Heritage' etc.

Marais filtrant

Plantation de plantes aquatiques aux propriétés filtrante.

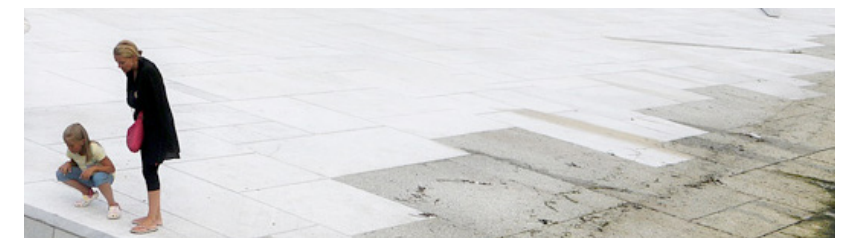
Espèces suggérées: Scirpus sp, Iris sp, Elymus sp, Typha sp etc.



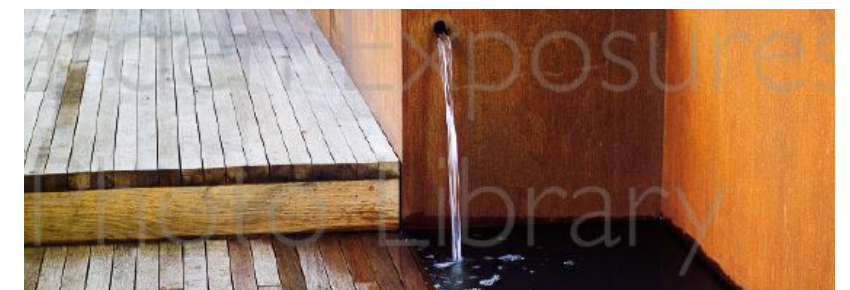
Précédents



Aménagement d'une patinoire et éclairage de murs historiques



Bordure du bassin en pente douce comme une plage



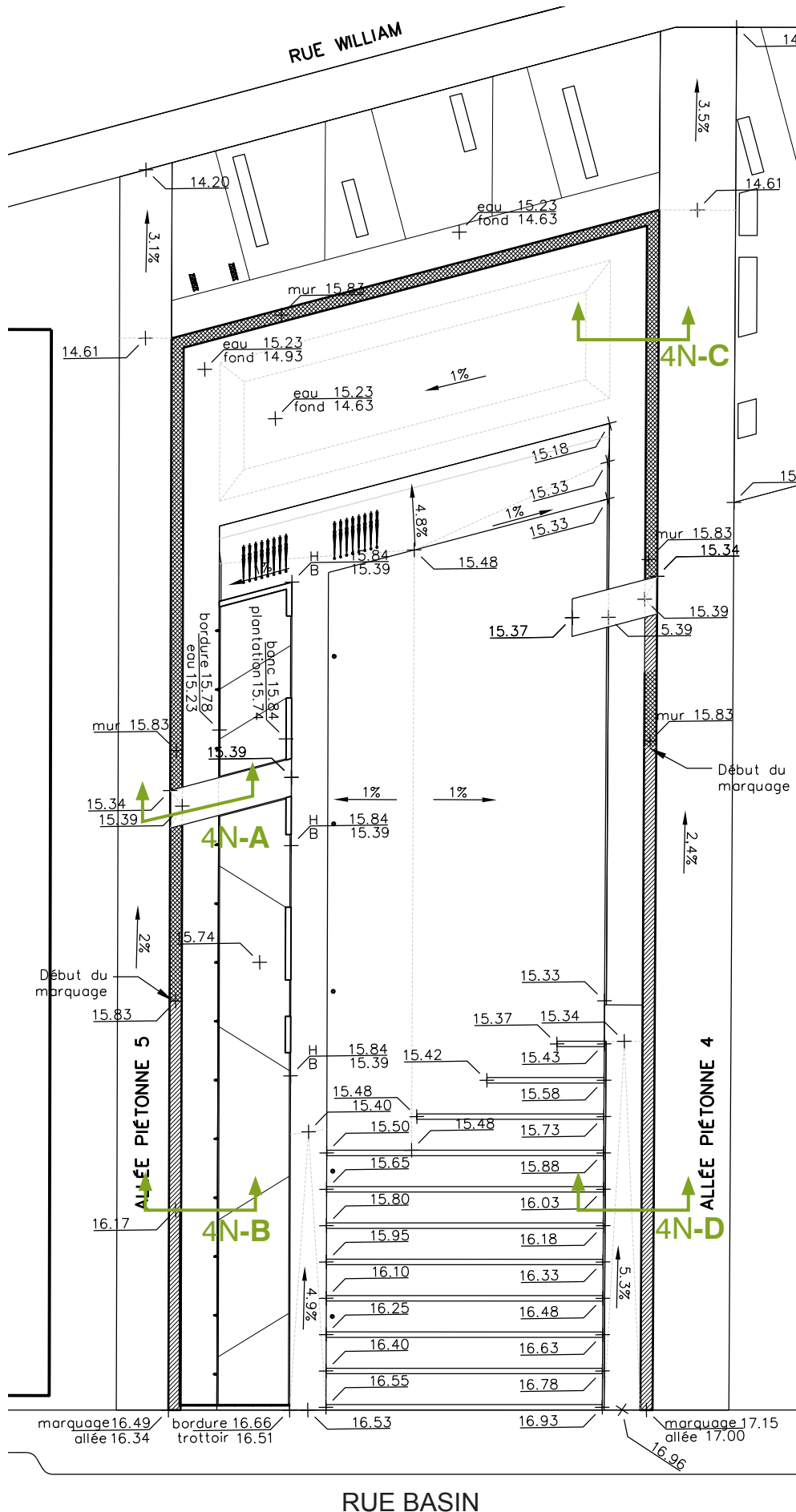
Passerelles de bois et drains de cale assurant la circulation d'eau



Pièce forestière dans une barge

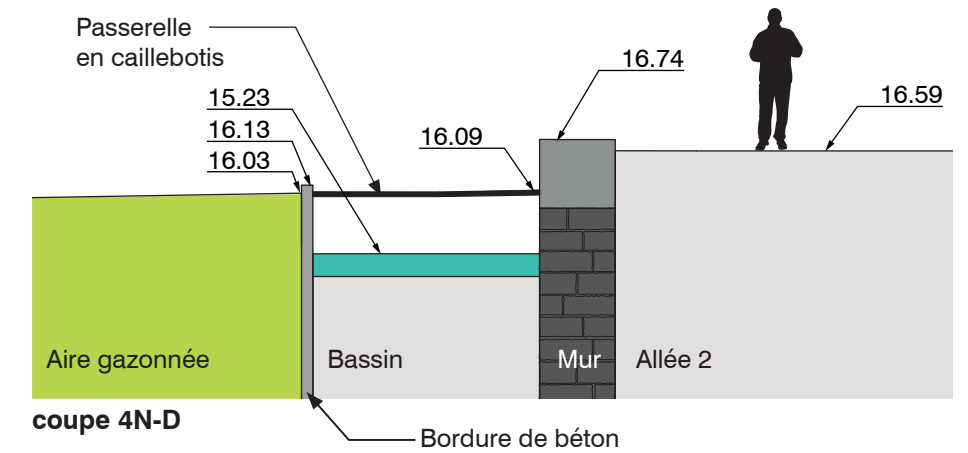
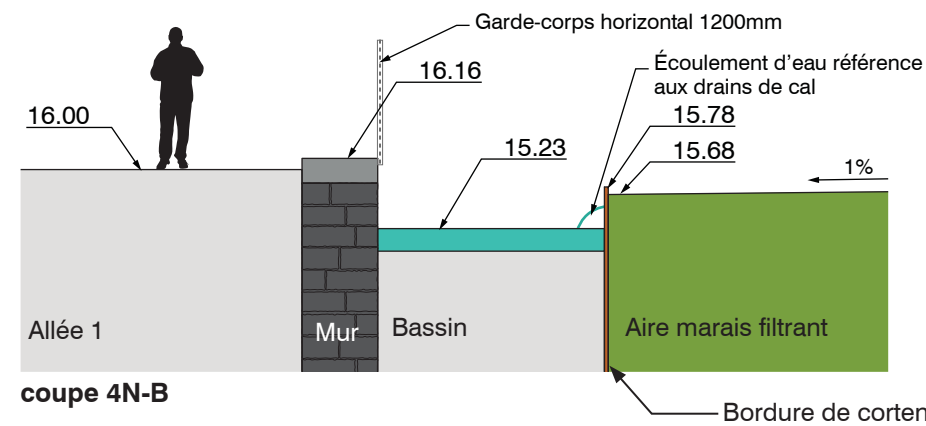
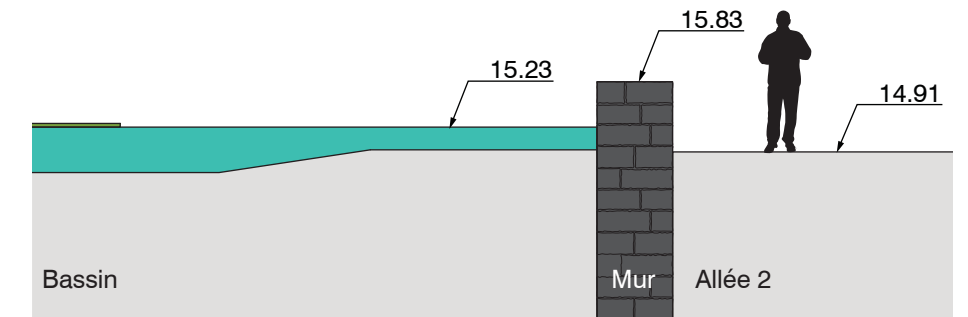
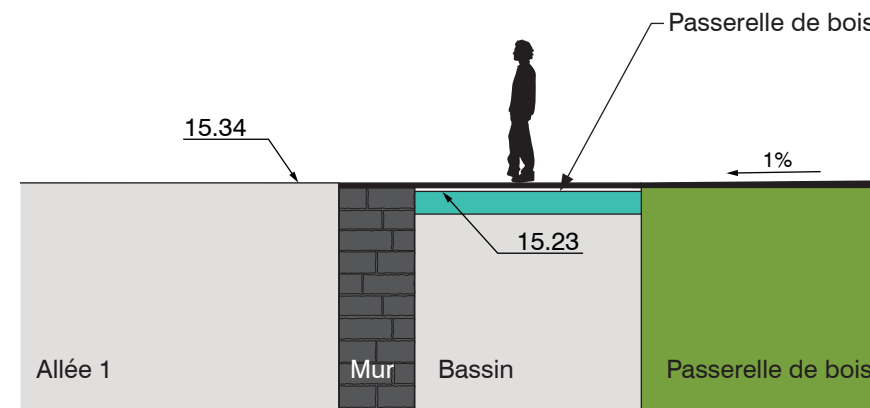
Échelle 1:500

PARC DU BASSIN 4 NORD



NIVELLEMENT

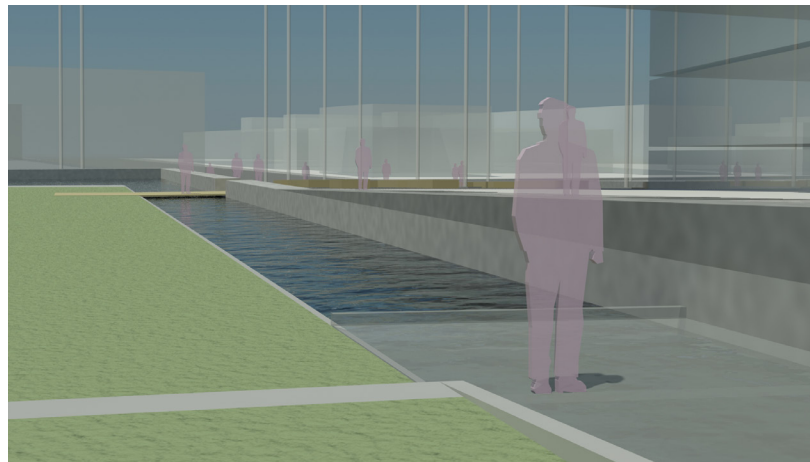
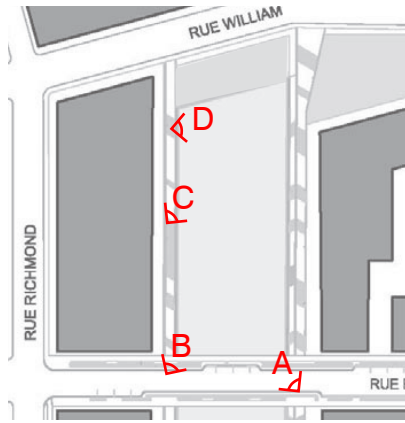
Mur historique reconstruit Marquage au dessus du mur historique (trace)



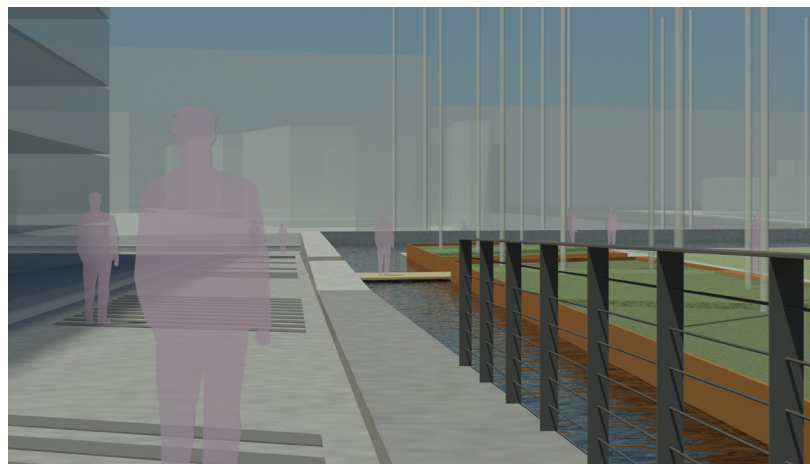
Note générale: les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

***Profondeur des bassins approximatifs**
Se référer aux plans des ingénieurs civils (Vinci consultants)

VUES 3D DU PARC



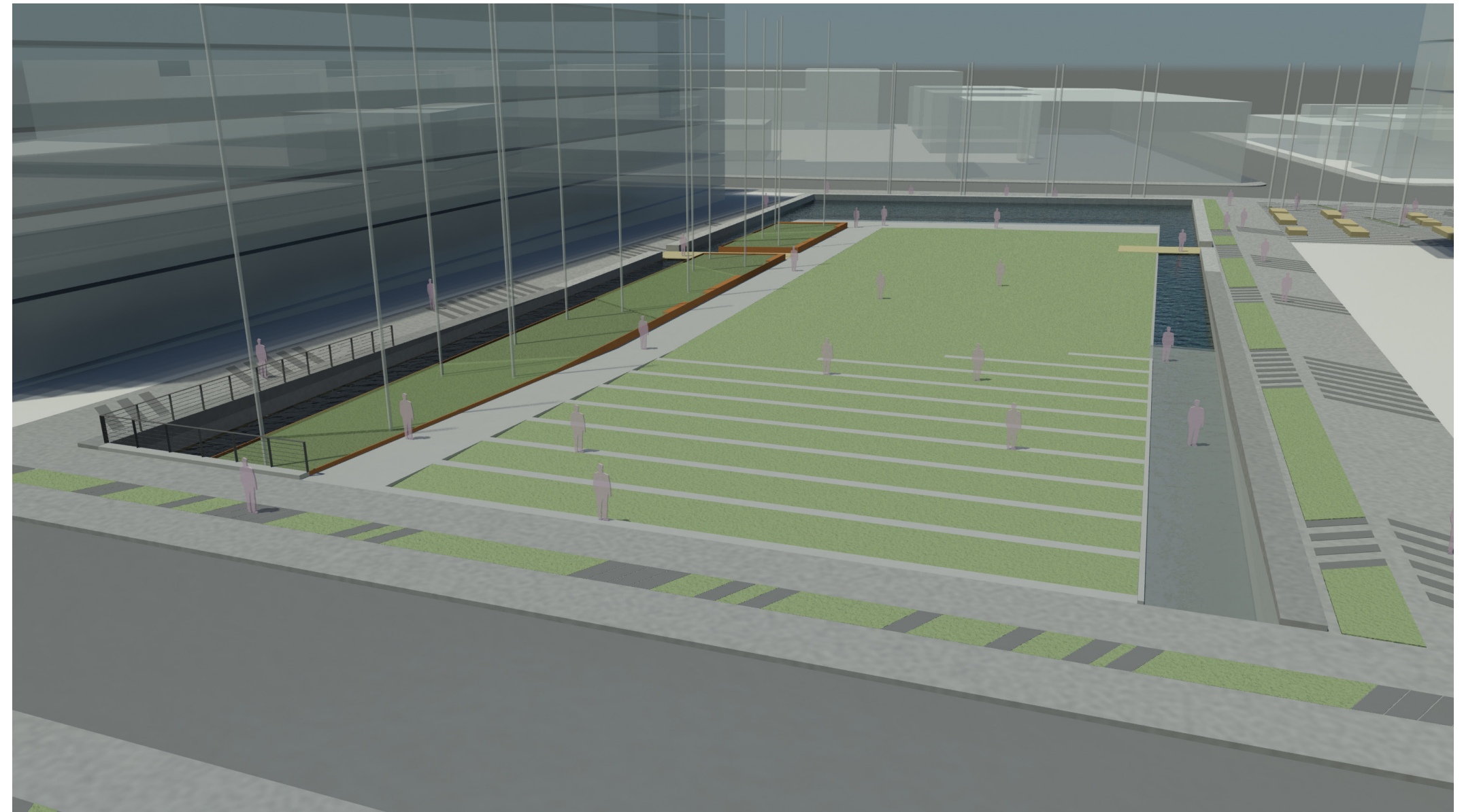
B-Interface mur / bassin



C-Lit de plantation surélevé



D-Vue de l'extrémité du bassin



A-Vue d'ensemble du parc du bassin 4 nord

COMPOSANTES D'AMÉNAGEMENTS

- 1 Bassins**
Niveau d'eau permanent
- 2 Plan gazonné**
Plat nivelé exprimant l'eau par sa surface
- 3 Paliers gazonnés**
Long escalier vert, marches de béton coulé en place, prolongement du plan gazonné
Intégration de chaises longues orientées sur la vue du Canal Lachine apportant à l'identité riveraine du lieu
- 4 Trottoir**
Long trottoir d'accès universel permettant notamment l'accès aux véhicules d'entretien
- 5 Passerelles**
Passerelles d'accès en bois faisant le pont sur le bassin par une surface droite en quasi continuité avec le plat du parc
- 6 Pièces forestières et marais filtrants dans une barge**
Plantations contenues dans un muret de Corten référant à l'image de barge alternant entre zones forêt et marais. La barge intègre côté parc, un long banc

Pièces forestières

Plantation d'essences variées d'allure forestière adaptées aux conditions urbaines, permettant des dégagements visuels sur le mur du bassin.

Couvre sol suggérées: Anémone Canadensis, Osmunda et Punctilobula (fougères)

Arbres suggérés: Acer rubrum - multitronc, Amelanchier Laevis et arborea, Larix laricina, Betula nigra 'Heritage' etc.

Marais filtrant

Plantation de plantes aquatiques aux propriétés filtrante.

Espèces suggérées: Scirpus sp, Iris sp, Elymus sp, Typha sp etc.



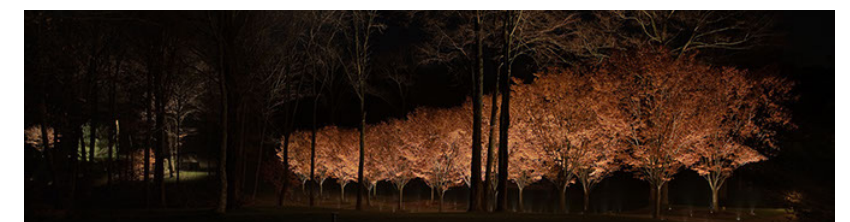
Précédents



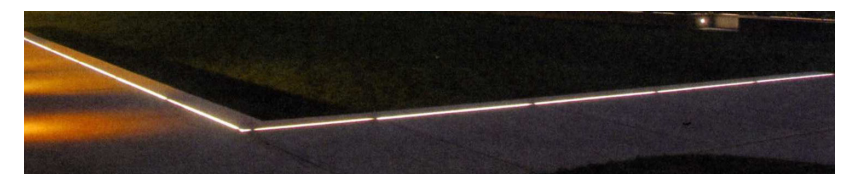
Plan gazonné, contenu exprimant la surface de l'eau



Intégration de chaises longues sur le palier gazonné



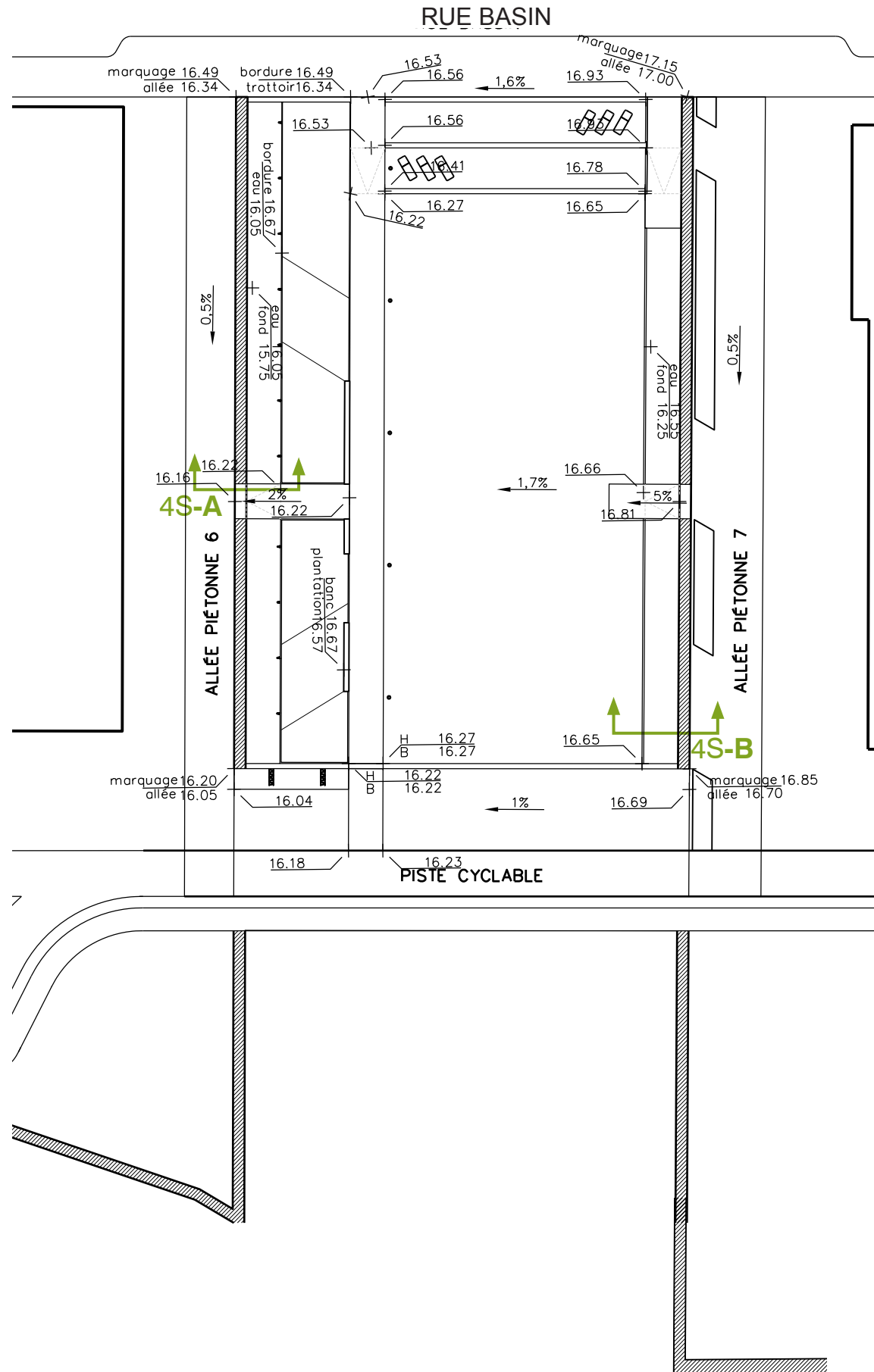
Eclairage de la pièce forestière



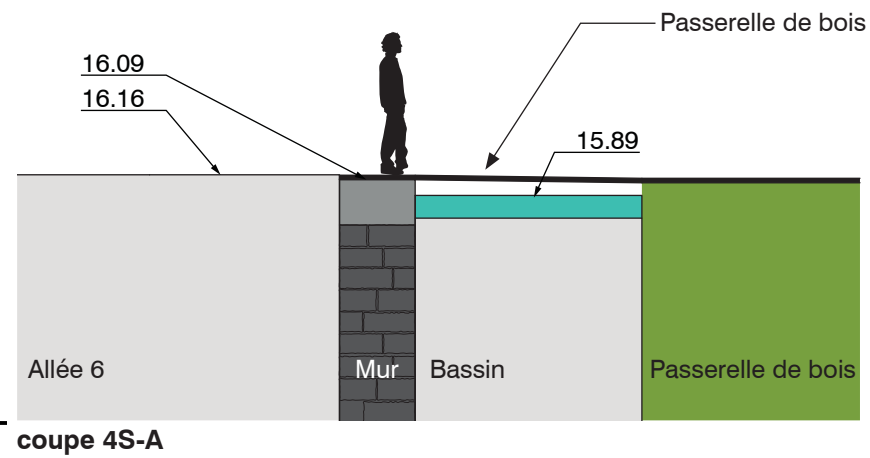
Eclairage intégré aux paliers gazonnés

PARC DU BASSIN 4 SUD

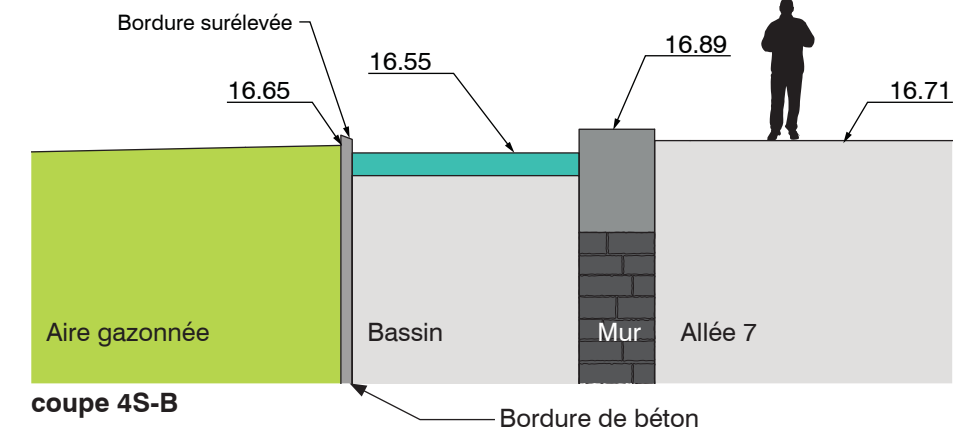
Échelle 1:500



NIVELLEMENT



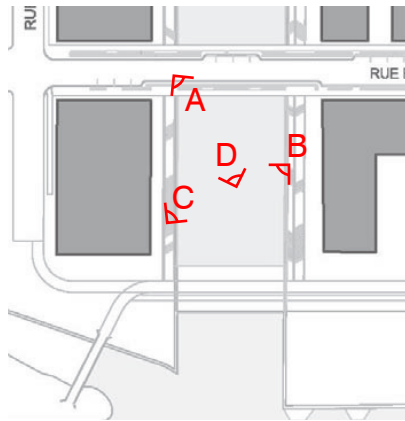
coupe 4S-A



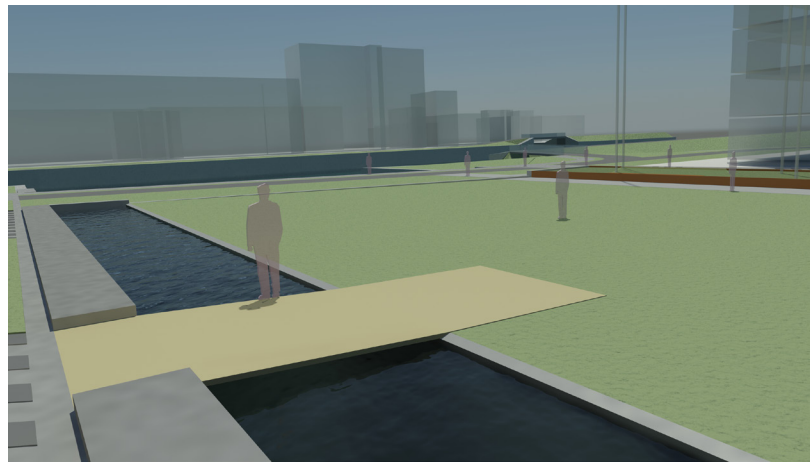
coupe 4S-B

Note générale: les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

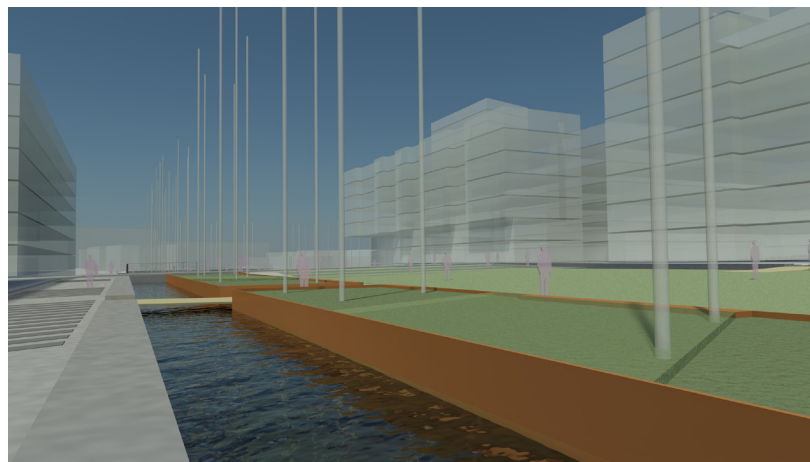
***Profondeur des bassins approximatives**
Se référer aux plans des ingénieurs civils (Vinci consultants)



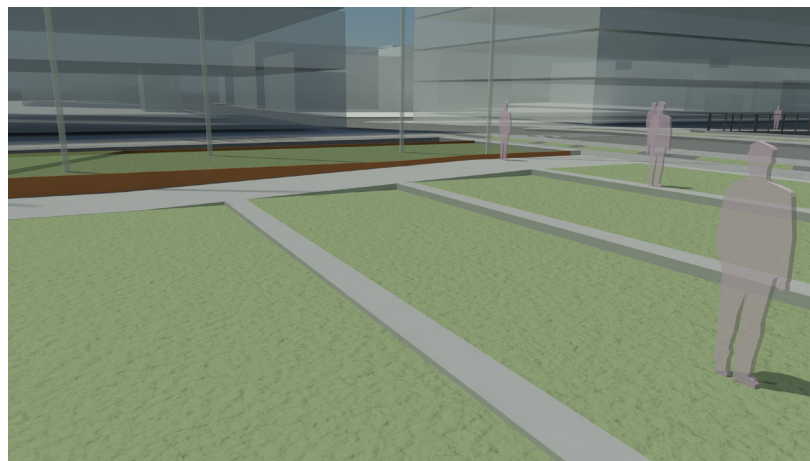
VUES 3D DU PARC



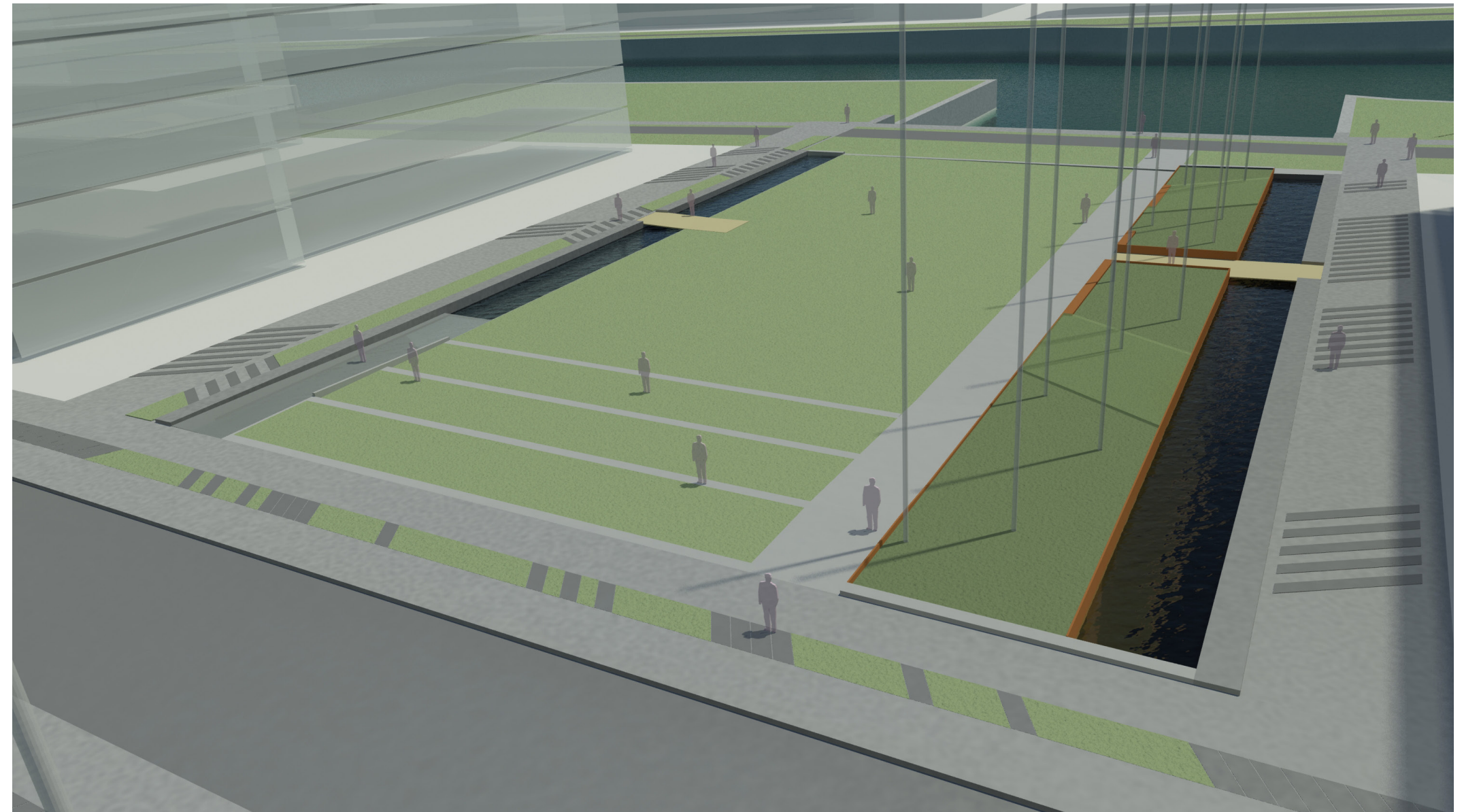
B-Passerelle d'accès



C-Canal ouest



D-Vue des gradins



A-Vue d'ensemble du parc du bassin 4 sud

COMPOSANTES D'AMÉNAGEMENT

1 Pavage

Motif subtil de pavage oscillant entre les orientations bassins et trame urbaine au nord
Pavés de béton gris pâle et foncé pour souligner les désaxements

2 Bancs

Longs bancs de bois, de la même famille que les bancs des allées, possibilité de fragmenter dans le jeu d'angles pour diminuer le risque de bris par les skateboards

3 Fosses de plantation en continu

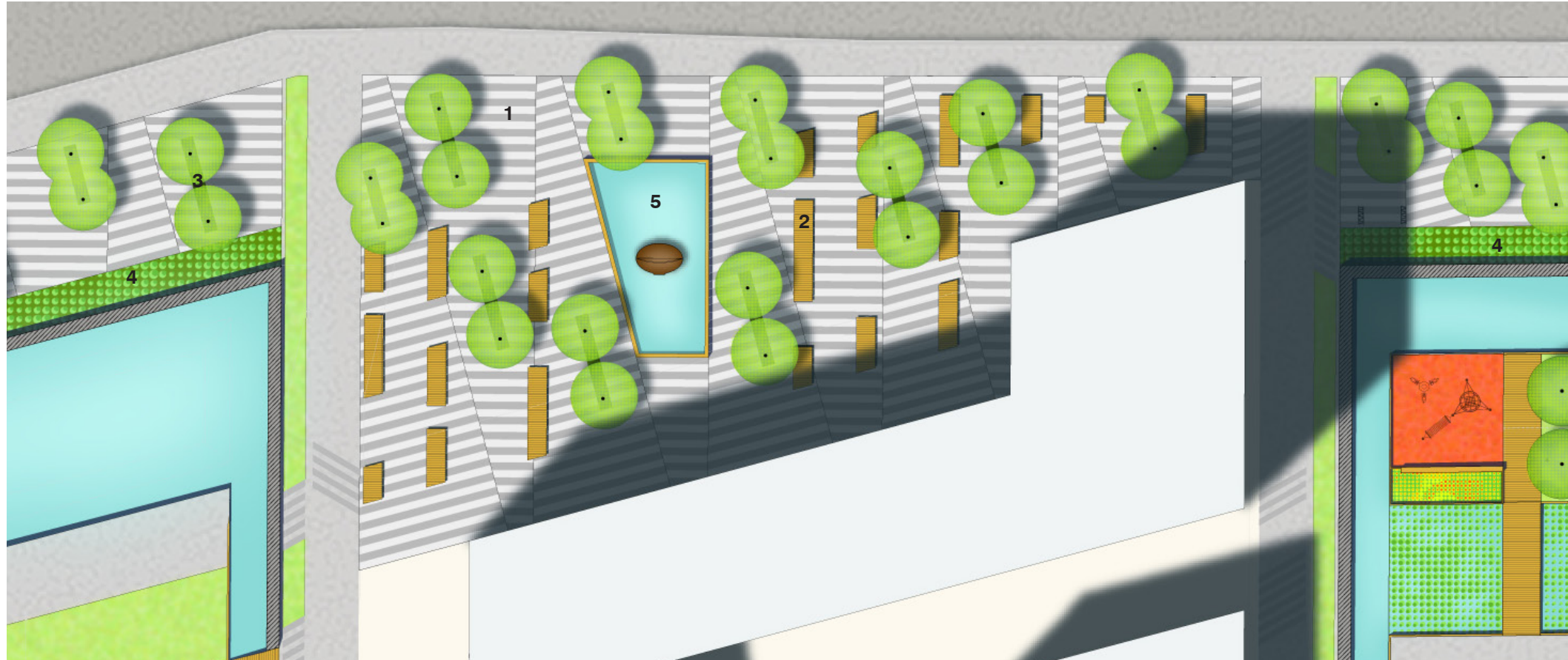
Fosses continues intégrant arbres et vivaces contribuant à capter une partie des eaux de pluies
Couvre sol suggérées: Panicum sp. / sol herbacé non tondu
Arbres suggérés: Acer freemanii, Pinus nigra 'Austriaca' / espèce reliées au bois de production en prenant des variétés adaptées aux conditions urbaines

4 Plate-bande

À la base de l'endos des murs de bassins, une plate-bande souligne l'attrait en rendant la zone non proprement accessible et éviter l'escalade du muret.
Intégration de projecteurs dans la plate-bande pour éclairer le mur

5 Bassin de l'œuvre d'art

Au centre de la place est intégrée une œuvre de Charles Daudelin (décrit ultérieurement dans le présent document)



Précédents



Désaxement des trames



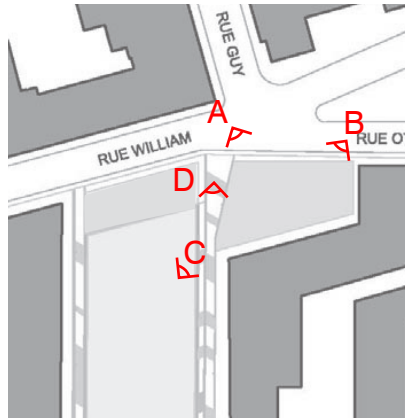
Mobilier rythmé



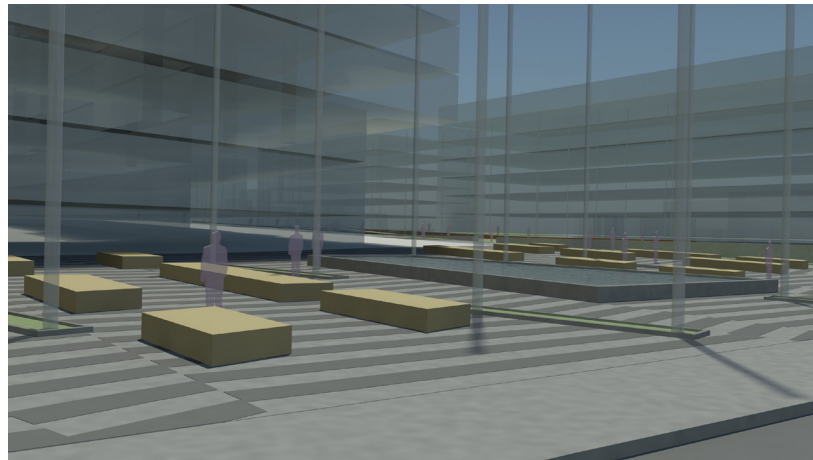
Mobilier massif et convivial



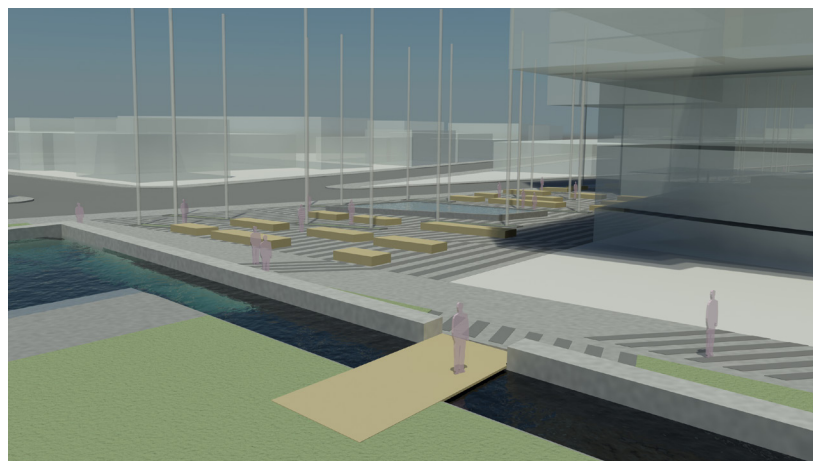
Fosses de plantation d'arbres et de vivaces en continu



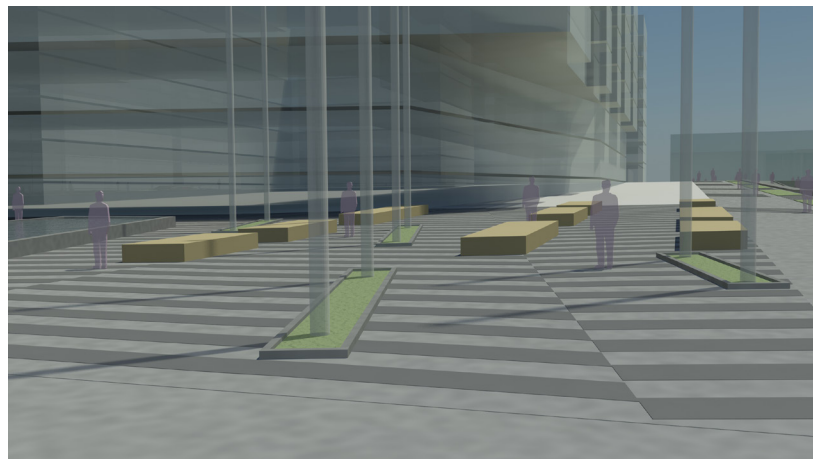
VUES 3D DE LA PLACE



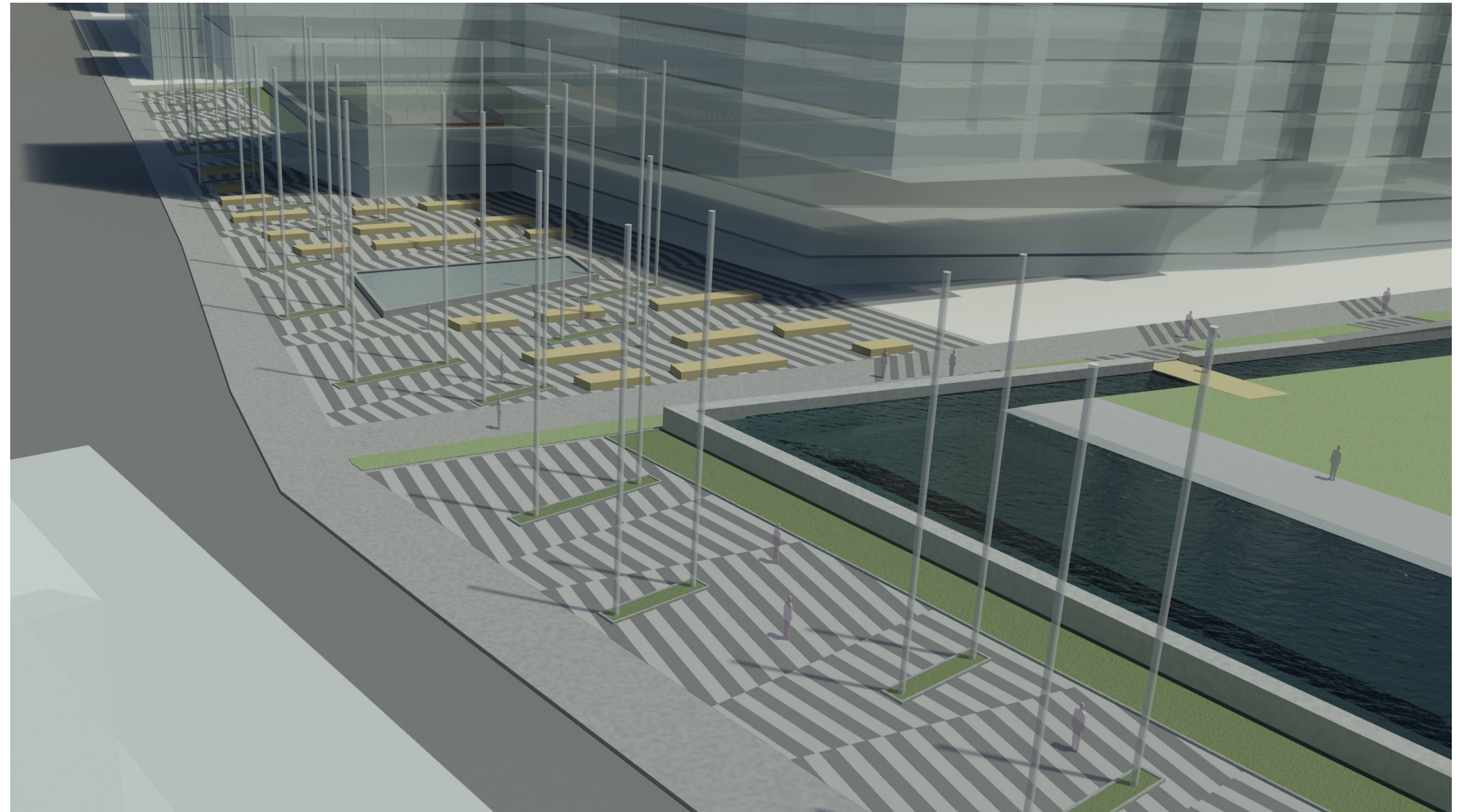
B-Mobilier et bassin central



C-Relation entre le parc 4 nord et la place



D-Désaxement entre les fosses de plantation et le mobilier



A-Vue d'ensemble de la place publique

INTÉGRATION DE L'OEUVRE D'ART



Sculpture-Fontaine «Mastodo» 1984, dans son emplacement d'origine le square Viger.
Artiste : Charles Daudelin (1920-2001)

Matériaux : bronze et acier inoxydable
Dimensions : hauteur : 4,2m, largeur : 4,5m, diamètre de la vasque 3,7m

Description de l'œuvre

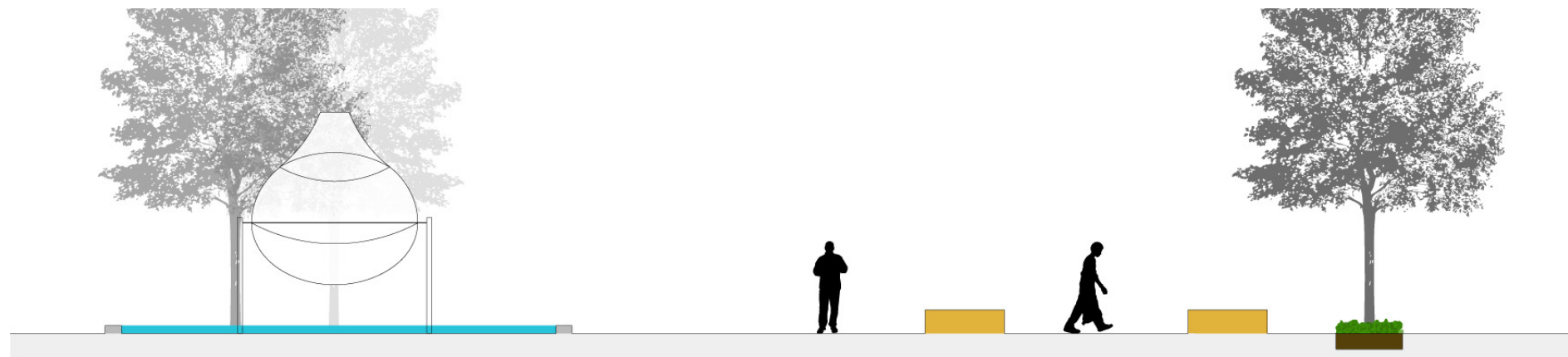
Commandée par le Ministère des Transports en 1976 suite à la réalisation de l'autoroute Ville-Marie, l'œuvre *Mastodo* a été conçue dans le cadre du réaménagement du square Viger. Suivant un concept intégré visant l'intégration de l'art à l'espace public, *Mastodo* fait partie d'*Agora*, un espace public imaginé par l'artiste.

Réalisée en 1984 par Charles Daudelin (1920-2001), la sculpture-fontaine est constituée par plusieurs éléments intégrés dans un bassin de béton. Une vasque en bronze moulée est fixée par un joint en acier inoxydable et s'appuie sur des colonnes en bronze machinées. Mobile à l'origine, l'eau déversée par la vasque qui bascule coulait dans un bassin sur quatre paliers. La sculpture-fontaine est aujourd'hui en position fixe et l'eau est présente que dans le bassin.

Relocalisation de l'oeuvre

La place publique des *Bassins* s'avère un lieu privilégié pour accueillir *Mastodo*. D'abord pour son emplacement unique dans l'aboutissement de la rue Guy, à l'entrée du nouveau quartier, à proximité du canal de Lachine et le long de la rue Ottawa qui a été identifiée comme futur corridor culturel et artistique dans le plan directeur du secteur Griffintown. Ensuite, pour le potentiel de ce nouvel espace à devenir un espace habité et animé, et pour la portée culturelle et patrimoniale anticipée pour les espaces publics des *Bassins*. Enfin, en raison de l'importance de l'eau comme élément symbolique du projet de paysage.

Le projet prévoit la dépose et la restauration de l'œuvre et sa réinstallation en position fixe dans un bassin au cœur de la place publique. Un concept de mise en eau sera développé afin de rattacher l'œuvre à l'eau pour que la sculpture retrouve sa vitalité et son caractère.



Intégration de l'oeuvre sur la place publique

CONCLUSION

L'avant-projet d'aménagement soutient l'objectif de **créer des espaces conviviaux, polyvalents et durables** qui répondent à la fois aux besoins des citoyens actuels, à venir, et des usagers fréquentant le parc du canal de Lachine. Avec la commémoration des bassins proposée, il traduit également une sensibilité à l'égard de ce lieu marqué par l'histoire portuaire et industrielle montréalaise en ayant à l'esprit le caractère évolutif de ce milieu urbain qui sera transformé par la construction d'un nouveau cadre de vie.

Dans la conception des espaces des parcs, l'échelle du lieu a été considérée avec attention afin de ne pas créer un encombrement qui nuirait à la qualité des espaces et à l'objectif de commémoration des anciens bassins. Pour les parcs, la volonté a été de favoriser des aménagements aérés assurant l'adaptabilité des usages dans le contexte en évolution du milieu urbain.

À l'instar du parc du canal de Lachine, les espaces publics du projet *Les Bassins du Nouveau Havre* sont appelés à devenir des **lieux identitaires** dans le paysage urbain du Sud-Ouest et à l'échelle même de la Ville de Montréal. Ainsi, les parcs et la place publique doivent offrir des espaces de qualité exceptionnelle, un caractère distinctif et une approche innovante. L'expression formelle du design, la mise en valeur des murs historiques, l'intégration de plans d'eau, le choix de la palette des matériaux et la gestion durable des eaux de pluies proposés dans l'avant-projet témoignent de cet objectif.

Le projet des parcs et de la place publique constituera un premier geste créatif et concret de la Ville dans la mise en valeur du *Nouveau Havre de Montréal* afin de permettre la réappropriation citoyenne de l'espace riverain. La prochaine étape de conception, l'avant-projet définitif, viendra définir avec plus de précision le projet dans son détail pour enfin élaborer les plans et devis de réalisation de l'ensemble des espaces publics.

BIBLIOGRAPHIE

Groupe Cardinal Hardy - l'CEUF – SIC, Plan directeur – les Bassins du Nouveau Havre, version finale 12 janvier 2009

Groupe Cardinal Hardy - l'CEUF, Étude d'impact sur l'ensoleillement, 12 décembre 2008

Office de consultation publique de Montréal (OPCM), Rapport de consultation publique, projet de réaménagement du 1500, rue Ottawa – Les Bassins du Nouveau Havre, 20 mai 2009

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL inc.) Inventaire archéologique, Bassin no.4, canal de Lachine, 612G, rapport préliminaire, décembre 2005

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL inc.) Inventaire archéologique, des bassins nos 1,2 et 3, Montréal (612G-16A), janvier 2009

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL inc.) Inventaire archéologique, des bassins nos 3 et 4, Montréal (612G-16A), janvier 2009

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL inc.) Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Basin, rapport préliminaire, octobre 2011

AXOR Experts conseils et Urban Soland Paysages Urbains, Les Bassins du Nouveau Havre, Rapport conceptuel révisé, 21 décembre 2010

Ville de Montréal, arrondissement Le Sud-Ouest, Le plan directeur des parcs et espaces verts, version préliminaire, mai 2010

Ville de Montréal, Griffintown, Plan directeur d'aménagement du domaine public, version préliminaire, décembre 2010

PARC DU BASSIN 3 NORD

ESTIMATION DES COÛTS

PARC - BASSIN 3 NORD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (exclut de l'estimation)				10 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considéré dans les imprévus liés aux conditions du site)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage (Calculs basés sur l'hypothèse d'un site de départ tout au niv. 15.33)				
	MISE EN FORME GÉNÉRALE DU SITE - nivellement fin des aires gazonnées et plantées	1824	m ²	10,00 \$	18 240,00 \$
	EXCAVATION BASSINS ET MARAIS (sols B-C) (superficie 1103 m2)	971	m ³	75,00 \$	72 825,00 \$
	EXCAVATION SENTIER (sols B-C)	175	m ³	75,00 \$	13 125,00 \$
	EXCAVATION AIRES DE JEUX (sols B-C)	305	m ³	75,00 \$	22 875,00 \$
	EXCAVATION FOSSES D'ARBRES (sols B-C) (6 m.cu./arbres)	138	m ³	75,00 \$	10 350,00 \$
	EXCAVATION LITS DE PLANTATION D'ARBUSTES (sols B-C)	50	m ³	75,00 \$	3 750,00 \$
	REMBLAYAGE DES PALIERS GAZONNÉS (sols B-C)	100	m ³	35,00 \$	3 500,00 \$
					144 665,00 \$
5.0	Travaux de drainage et gestion des eaux pluviales (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	194 454,22 \$	194 454,22 \$
	SUIVI EXPÉRIMENTAL MARAIS (PÉRIODE DE 3 ANS)	1	global		6 000,00 \$
					200 454,22 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (200A 120/240v avec distribution installée dans le pavillon de service)	1	global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
	SYSTÈME DE JEUX D'EAU SCULPTURAL (Prix basés sur soumission Vortex)	1	global	125 000,00 \$	125 000,00 \$
	ALIMENTATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE DU JEUX D'EAU	1	global	6 600,00 \$	6 600,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	55 000,00 \$	55 000,00 \$
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ-LAMPADAIRES	5	un.	10 235,00 \$	51 175,00 \$
	ALIMENTATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA POMPE DE RECIRCULATION	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
					263 175,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE BÉTON COULÉ EN PLACE- incluant fondation granulaire	381	m ²	170,00 \$	64 770,00 \$
	MARCHES DE BÉTON COULÉES EN PLACE - PALIERS GAZONNÉS	210	m.l.	200,00 \$	42 000,00 \$
					106 770,00 \$
8.0	Bordures				
	BORDURES DE BÉTON - COURONNEMENT DU MUR DE BASSIN (entre gazon et eau)	110	m.l.	300,00 \$	33 000,00 \$
	BORDURE DE BÉTON AVEC PAREMENT D'ACIER CORTEN 150mm(plantations - jeux)	25	m.l.	250,00 \$	6 250,00 \$
					39 250,00 \$
9.0	Terre de culture, gazonnement et plantations				
	GAZONNEMENT - incluant terre végétale mélange no2 VM	1360	m ²	15,00 \$	20 400,00 \$
	TERRE - FOSSE D'ARBRES - terre végétale mélange no2 VM (6 m.cu./arbres)	138	m ³	55,00 \$	7 590,00 \$
	TERRE - LIT DE PLANTATION D'ARBUSTES, terre végétale mélanve no 2 VM	50	m ³	55,00 \$	2 750,00 \$
	TERRE- LIT DE PLANTATION DE PLANTES AQUATIQUES (media filtrant)	273	m ³	70,00 \$	19 110,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	23	un.	1 200,00 \$	27 600,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES - excluant terre végétale	110	m ²	55,00 \$	6 050,00 \$
	PLANTATIONS DE PLANTES AQUATIQUES-excluant substrat	175	m ²	70,00 \$	12 250,00 \$
					95 750,00 \$
10.0	Restauration du mur historique				
	COLLECTE /ÉCHANTILLONNAGE / ENTREPOSAGE- PIERRES (exclut de l'estimation-SIC)				
	EXCAVATION MUR (1,20 m de plus)	642	m ³	75,00 \$	48 150,00 \$
*	PIERRE POUR LE COURONNEMENT DU MUR (L1500mm x P1100mm x H300mm)	140	m.l.	2 000,00 \$	280 000,00 \$
*	INSTALLATION DE LA PIERRE DE COURONNEMENT	140	m.l.	500,00 \$	70 000,00 \$
*	FOURNITURE DE PIERRE POUR RECONSTRUCTION DU MUR (Pierre calcaire)	178	m ²	770,00 \$	137 060,00 \$
*	RECONSTRUCTION DU MUR	259	m ²	1 200,00 \$	310 800,00 \$
*	REJOINTEMENT	867	m ²	185,00 \$	160 395,00 \$
	INJECTION DE COULIS (pour consolidation du mur existant)	368	m ²	130,00 \$	47 840,00 \$
	MUR EN BÉTON	17	m ²	545,00 \$	9 265,00 \$
					1 063 510,00 \$

PARC - BASSIN 3 NORD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
11.0	Marquage de l'emplacement des murs historiques				
	EXCAVATION MUR	1	global	4 200,00 \$	4 200,00 \$
	PIERRE DE GRANITE (Marquage) (L1500mm x P1100mm x H300mm)	94	m.lin	1 250,00 \$	117 500,00 \$
*	INSTALLATION DE LA PIERRE	94	m.lin	500,00 \$	47 000,00 \$
	MUR LATÉRAL (BÉTON FINI AU JET DE SABLE)	1	global	18 500,00 \$	18 500,00 \$
					187 200,00 \$
12.0	Construction des bassins (Prix basés sur estimation de Piscine Soucy)(superficie total 1103 m.ca)				
	FONDATION GRANULAIRE ET GEOTEXTILE	1	global	26 764,00 \$	26 764,00 \$
*	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON DES BASSINS - côtés et fond en béton	1103	m ²	450,00 \$	496 350,00 \$
*	MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ EPDM	1103	m ²	140,00 \$	154 420,00 \$
*	GALET DE RIVIÈRE 150mm	1103	m ²	25,00 \$	27 575,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON - prolongement des murs jusqu'au niv. Rue Bassin	1	global	74 000,00 \$	74 000,00 \$
					779 109,00 \$
13.0	Ouvrages métalliques de type ornemental				
	PAREMENT D'ACIER CORTEN -MUR DE BASSIN/BARGE	69	m ²	250,00 \$	17 250,00 \$
	GARDE-CORPS VERTICAL D'ACIER CORTEN SUR MUR DE BASSIN/BARGE	82	m.l.	950,00 \$	77 900,00 \$
	GARDE-CORPS HORIZONTAL D'ACIER INOX - COIN RUE BASSIN	19	m.l.	950,00 \$	18 050,00 \$
					113 200,00 \$
14.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS	3	un.	1 500,00 \$	4 500,00 \$
	LONGS BANCS SANS DOSSIER -CORTEN ET BOIS (zones plantations - aires de jeux)	48	m.l.	1 800,00 \$	86 400,00 \$
	PASSERELLES DE BOIS	177	m ²	500,00 \$	88 500,00 \$
	MODULES JEUX - pour les 3 zones de jeux	1	global	250 000,00 \$	250 000,00 \$
	SURFACE DE PROTECTION JEUX ET JEUX D'EAU- caoutchouc (m2 aug /agrand. possible)	678	m ²	300,00 \$	203 400,00 \$
	GROSSES PIERRES (zone des jeux d'eau)	1	global	8 000,00 \$	8 000,00 \$
	RAMPE DE CAILLEBOTIS - incluant structure et assise de béton	82	m ²	500,00 \$	41 000,00 \$
	FONTAINE À BOIRE	1	un.	7 000,00 \$	7 000,00 \$
					688 800,00 \$
SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES					3 691 883,22 \$
CONTINGENCES (20%)					738 376,64 \$
TOTAL AVANT TAXES					4 430 259,86 \$
TPS - 5%					221 512,99 \$
TVQ -9.5%					441 918,42 \$
TOTAL					5 093 691,28 \$

PARC DU BASSIN 4 NORD

ESTIMATION DES COÛTS

PARC - BASSIN 4 NORD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (exclut de l'estimation)				10 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considéré dans les imprévus liés aux conditions du site)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage (Calculs basés sur l'hypothèse d'un site de départ tout au niv. 15.33)				
	MISE EN FORME GÉNÉRALE DU SITE	2033	m ²	10,00 \$	20 330,00 \$
	EXCAVATION BASSINS (sols B-C)	1014	m ³	75,00 \$	76 050,00 \$
	EXCAVATION SENTIER (sols B-C)	183	m ³	75,00 \$	13 725,00 \$
	EXCAVATION LITS DE PLANTATION D'ARBRES ET COUVRE-SOLS (sols B-C)	201	m ³	75,00 \$	15 075,00 \$
	EXCAVATION BASSINS DE MARAIS FILTRANTS (sols B-C)	90	m ³	75,00 \$	6 750,00 \$
	REMBLAYAGE DES PALIERS GAZONNÉS (sols B-C)	100	m ³	35,00 \$	3 500,00 \$
					135 430,00 \$
5.0	Travaux de drainage et gestion des eaux pluviales (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	135 906,85 \$	135 906,85 \$
	SUIVI EXPÉRIMENTAL MARAIS (PÉRIODE DE 3 ANS)	1	global	6 000,00 \$	6 000,00 \$
					141 906,85 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (100A 120/240v) installé sur un fût	1	global	16 000,00 \$	16 000,00 \$
	SYSTÈME DE JEUX D'EAU SCULPTURAL (Prix basés sur soumission Vortex)	1	global	60 000,00 \$	60 000,00 \$
	ALIMENTATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE DU JEUX D'EAU	1	global	6 600,00 \$	6 600,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	55 000,00 \$	55 000,00 \$
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	5	un.	10 235,00 \$	51 175,00 \$
	ALIMENTATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA POMPE DE RECIRCULATION	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
					194 175,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE BÉTON COULÉE EN PLACE, incluant fondation granulaire	406	m ²	170,00 \$	69 020,00 \$
	MARCHES DE BÉTON COULÉES EN PLACE - PALIERS GAZONNÉS	260	m.l.	200,00 \$	52 000,00 \$
					121 020,00 \$
8.0	Bordures				
	BORDURES DE BÉTON - COURONNEMENT DU MUR DE BASSIN (entre gazon et eau)	120	m.l.	300,00 \$	36 000,00 \$
	BORDURE DE BÉTON ET D'ACIER CORTEN 450mm (plantations)	80	m.l.	800,00 \$	64 000,00 \$
					100 000,00 \$
9.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	GAZONNEMENT - incluant terre végétale mélange no2 VM	1555	m ²	15,00 \$	23 325,00 \$
	TERRE- LIT DE PLANTATION D'ARBRE ET DE VIVACES, terre mélange no 2 VM	165	m ³	55,00 \$	9 075,00 \$
	TERRE- LIT DE PLANTATION DE PLANTES AQUATIQUES (media filtrant)	125	m ³	70,00 \$	8 750,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	10	un.	1 200,00 \$	12 000,00 \$
	PLANTATIONS DE VIVACES - excluant terre végétale	201	m ²	55,00 \$	11 055,00 \$
	PLANTATIONS DE PLANTES AQUATIQUES-excluant substrat	167	m ²	70,00 \$	11 690,00 \$
					75 895,00 \$
10.0	Restauration du mur historique				
	COLLECTE /ÉCHANTILLONNAGE / ENTREPOSAGE- PIERRES (exclut de l'estimation-SIC)				
	EXCAVATION MUR (1,20 m de plus)	640	m ³	75,00 \$	48 000,00 \$
	PIERRE POUR LE COURONNEMENT DU MUR (L1500mm x P1100mm x H300mm)	136	m.l.	2 000,00 \$	272 000,00 \$
	INSTALLATION DE LA PIERRE DE COURONNEMENT	136	m.l.	500,00 \$	68 000,00 \$
	FOURNITURE DE PIERRE POUR RECONSTRUCTION DU MUR (Pierre calcaire)	170	m ²	770,00 \$	130 900,00 \$
	RECONSTRUCTION DU MUR SUR SA PLEINE ÉPAISSEUR	246	m ²	1 200,00 \$	295 200,00 \$
	REJOINTEMENT	820	m ²	185,00 \$	151 700,00 \$
	INJECTION DE COULIS (pour consolidation du mur existant)	330	m ²	130,00 \$	42 900,00 \$
	MUR EN BÉTON	23	m ²	545,00 \$	12 535,00 \$
					1 021 235,00 \$
11.0	Marquage de l'emplacement des murs historiques				
	EXCAVATION MUR	1	global	4 600,00 \$	4 600,00 \$
	PIERRE DE GRANITE (Marquage) (L1500mm x P1100mm x H300mm)	90	m.lin	1 250,00 \$	112 500,00 \$
	INSTALLATION DE LA PIERRE	90	m.lin	500,00 \$	45 000,00 \$
	MUR LATÉRAL (BÉTON FINI AU JET DE SABLE)	1	global	20 600,00 \$	20 600,00 \$
					182 700,00 \$

PARC - BASSIN 4 NORD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
12.0	Construction des bassins (Prix selon estimation faite par piscine Soucy) (Superficie bassin: 1055 m2)				
	FONDATION GRANULAIRE ET GEOTEXTILE	1	global	21 295,00 \$	21 295,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON DES BASSINS	1055	m ²	450,00 \$	474 750,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON DES MARAIS FILTRANTS	1	global	6 100,00 \$	6 100,00 \$
	MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ EPDM	1055	m ²	140,00 \$	147 700,00 \$
	MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ EPDM ET FIXATIONS - DES MARAIS FILTRANTS	0	global	-	- \$
	GALET DE RIVIÈRE 150mm	1055	m ²	25,00 \$	26 375,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON - prolongement des murs jusqu'au niv. Rue Bassin	1	global	74 000,00 \$	74 000,00 \$
					750 220,00 \$
13.0	Ouvrage métallique de type ornemental				
	PAREMENT D'ACIER CORTEN -MUR DE BASSIN/BARGE	96	m ²	250,00 \$	24 000,00 \$
	GARDE-CORPS HORIZONTAL D'ACIER INOX - COIN RUE BASSIN	25	m.l.	950,00 \$	23 750,00 \$
					47 750,00 \$
14.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS	3	un.	1 500,00 \$	4 500,00 \$
	ASSISES DE LONGS BANCS	71	m.l.	1 300,00 \$	92 300,00 \$
	PASSERELLES DE BOIS	53	m ²	500,00 \$	26 500,00 \$
	RAMPE DE CAILLEBOTIS	100	m ²	500,00 \$	50 000,00 \$
	FONTAINE À BOIRE (incluant raccordement et accessoires)	1	un.	7 000,00 \$	7 000,00 \$
					180 300,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				2 960 631,85 \$
	CONTINGENCES (20%)				592 126,37 \$
	TOTAL AVANT TAXES				3 552 758,22 \$
	TPS - 5%				177 637,91 \$
	TVQ -9.5%				354 387,63 \$
	TOTAL				4 084 783,76 \$

PARC DU BASSIN 4 SUD

ESTIMATION DES COÛTS

PARC - BASSIN 4 SUD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (exclut de l'estimation)				
					10 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considéré dans les imprévus liés aux conditions du site)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	MISE EN FORME GÉNÉRALE DU SITE	1910	m ²	10,00 \$	19 100,00 \$
	EXCAVATION BASSINS (sols B-C)	295	m ³	75,00 \$	22 125,00 \$
	EXCAVATION SENTIER (sols B-C)	100	m ³	75,00 \$	7 500,00 \$
	EXCAVATION LITS DE PLANTATION D'ARBRES ET COUVRE-SOLS (sols B-C)	230	m ³	75,00 \$	17 250,00 \$
	EXCAVATION BASSINS DE MARAIS FILTRANTS (sols B-C)	45	m ³	75,00 \$	3 375,00 \$
					69 350,00 \$
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	108 711,29 \$	108 711,29 \$
	SUIVI EXPÉRIMENTAL MARAIS (PÉRIODE DE 3 ANS)	1	global	3 000,00 \$	3 000,00 \$
					111 711,29 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (200A 120/600v avec distribution installée dans un cabinet extérieur monté sur un puit d'accès)	1	global	49 450,00 \$	49 450,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	32 250,00 \$	32 250,00 \$
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	5	un.	10 235,00 \$	51 175,00 \$
	ALIMENTATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA POMPE DE RECIRCULATION	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
	ALIMENTATION POUR ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	1	global	22 800,00 \$	22 800,00 \$
					161 075,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE BÉTON COULÉE EN PLACE, incluant fondation granulaire	215	m ²	170,00 \$	36 550,00 \$
	MARCHES DE BÉTON COULÉE EN PLACE - PALIERS GAZONNÉS	150	m.l.	200,00 \$	30 000,00 \$
					66 550,00 \$
8.0	Bordures				
	BORDURES DE BÉTON - COURONNEMENT DU MUR DE BASSIN (entre gazon et eau)	60	m.l.	300,00 \$	18 000,00 \$
	BORDURE DE BÉTON ET D'ACIER CORTEN 450mm(plantations)	58	m.l.	800,00 \$	46 400,00 \$
					64 400,00 \$
9.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	GAZONNEMENT - incluant terre végétale mélange no2 VM	1318	m ²	15,00 \$	19 770,00 \$
	TERRE- LIT DE PLANTATION D'ARBRE ET DE VIVACES, terre mélange no 2 VM	230	m ³	55,00 \$	12 650,00 \$
	TERRE- LIT DE PLANTATION DE PLANTES AQUATIQUES (media filtrant)	66	m ³	70,00 \$	4 620,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	10	un.	1 200,00 \$	12 000,00 \$
	PLANTATIONS DE VIVACES - excluant terre végétale	235	m ²	55,00 \$	12 925,00 \$
	PLANTATIONS DE PLANTES AQUATIQUES-excluant substrat	85	m ²	70,00 \$	5 950,00 \$
					67 915,00 \$
10.0	Marquage de l'emplacement des murs historiques				
	EXCAVATION MUR	1	global	8 200,00 \$	8 200,00 \$
	PIERRE DE GRANITE (L1500mm x P1100mm x H300mm)	118	m.lin	1 250,00 \$	147 500,00 \$
	INSTALLATION DE LA PIERRE	118	m.lin	500,00 \$	59 000,00 \$
	MUR LATÉRAL (BÉTON FINI AU JET DE SABLE)	1	global	48 800,00 \$	48 800,00 \$
					263 500,00 \$

PARC - BASSIN 4 SUD					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
11.0	Construction des bassins				
	FONDATION GRANULAIRE ET GEOTEXTILE	1	global	5 610,00 \$	6 984,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON DES BASSINS	346	global	450,00 \$	155 700,00 \$
	COFFRAGE, ARMATURE ET BÉTON DES MARAIS FILTRANTS	1	global	6 100,00 \$	6 100,00 \$
	MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ EN EPDM	346	global	140,00 \$	48 440,00 \$
	MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ EPDM ET FIXATIONS - DES MARAIS FILTRANTS	0	global		- \$
		346	m ²	25,00 \$	8 650,00 \$
					225 874,00 \$
12.0	Ouvrage métallique de type ornemental				
	PAREMENT D'ACIER CORTEN -MUR DE BASSIN/BARGE	52	m ²	250,00 \$	13 000,00 \$
	GARDE-CORPS HORIZONTAL D'ACIER INOX - COIN RUE BASSIN	10	m.l.	950,00 \$	9 500,00 \$
					22 500,00 \$
13.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS	2	un.	1 500,00 \$	3 000,00 \$
	ASSISES DE LONGS BANCS	60	m.l.	1 300,00 \$	78 000,00 \$
	CHAISES LONGUES	6	un.	2 000,00 \$	12 000,00 \$
	PASSERELLES DE BOIS	52	m ²	500,00 \$	26 000,00 \$
	RAMPE DE CAILLEBOTIS	46	m ²	500,00 \$	23 000,00 \$
	FONTAINE À BOIRE (incluant raccordement et accessoires)	1	global	7 000,00 \$	7 000,00 \$
	SUPPORT À VELOS	3	un.	1 500,00 \$	4 500,00 \$
					153 500,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				1 216 375,29 \$
	CONTINGENCES (20%)				243 275,06 \$
	TOTAL AVANT TAXES				1 459 650,35 \$
	TPS - 5%				72 982,52 \$
	TVQ -9.5%				145 600,12 \$
	TOTAL				1 678 232,99 \$

ESTIMATION DES COÛTS

PLACE PUBLIQUE/ Total des 3 lots (centre-3N-4N)					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER ET ACCÈS AU BÂTIMENT	1	global	3 500,00 \$	3 500,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (Cet item sera inclus dans le volet études associés au projet)				
					5 500,00
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC ET DES PROPRIÉTAIRES DES LOTS RIVERAINS)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considérée dans les imprévus liés aux conditions du site) ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES (Cet item sera inclus dans le volet associés aux conditions particulières du site)				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	EXCAVATION SURFACE PAVÉ (sols B-C)	1195	m ³	75,00 \$	89 625,00 \$
	EXCAVATION FOSSES ET LITS DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVACES (sols B)	254	m ³	75,00 \$	19 050,00 \$
					108 675,00
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04) ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	40 000,00 \$	40 000,00 \$
					40 000,00
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (100A 120/240v avec distribution installée dans un coffret extérieur mc)	1	global	16 000,00 \$	16 000,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	25 800,00 \$	25 800,00 \$
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	5	un.	10 235,00 \$	51 175,00 \$
	ALIMENTATION DE LA FONTAINE	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
					98 375,00
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE PAVÉS DE BÉTON - +/- 150mm , incluant fondation granulaire	2655	m ²	250,00 \$	663 750,00 \$
	BORDURE DE BÉTON (lits de plantations)	320	m.l.	100,00 \$	32 000,00 \$
					695 750,00
8.0	Terre de culture, gazonnement et plantations				
	TERRE - LIT DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVACES- terre mélange no 2 VM	258	m ³	55,00 \$	14 190,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	42	un.	1 200,00 \$	50 400,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VIVACES - excluant terre végétale	393	m ²	55,00 \$	21 615,00 \$
					86 205,00
9.0	Intégration et mise en valeur de l'œuvre d'art				
	DEPOSE, RESTAURATION ET ENTREPOSAGE DE L'ŒUVRE	1	global	258 000,00 \$	258 000,00 \$
	EXCAVATION DU BASSIN POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE (sols B-C)	86	m ³	75,00 \$	6 450,00 \$
	FONDATION GRANULAIRE BASSIN	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	CONSTRUCTION DU BASSIN POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE	1	global	145 000,00 \$	145 000,00 \$
	CHAMBRE MÉCANIQUE POUR LA FONTAINE	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
	SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT, PLOMBERIE)	1	global	6 000,00 \$	6 000,00 \$
	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA FONTAINE	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
	ÉCLAIRAGE POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE	1	global	6 450,00 \$	6 450,00 \$
	EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT VERS LA PLACE PUBLIQUE	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
	INSTALLATION DE LA SCULPTURE	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
					464 300,00
10.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS (époubelle avec bac de recyclage)	4	un.	1 250,00 \$	5 000,00 \$
	LONGS BANCS	187	m.l.	1 800,00 \$	336 600,00 \$
	SUPPORT À VELOS	6	un.	1 500,00 \$	9 000,00 \$
					350 600,00
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				1 849 405,00 \$
	CONTINGENCES (20%)				369 881,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES				2 219 286,00 \$
	TPS - 5%				110 964,30 \$
	TVQ - 9.5%				221 373,78 \$
	TOTAL				2 551 624,08 \$

ESTIMATION DES COÛTS

PLACE PUBLIQUE / Lot central partie publique					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	CLOTURE DE CHANTIER ET ACCÈS AU BÂTIMENT	1	global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (Cet item sera inclus dans le volet études associés au projet)				- \$
					1 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considérée dans les imprévus liés aux conditions du site)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES (Cet item sera inclus dans le volet associés aux conditions particulières du site)				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	EXCAVATION SURFACE PAVÉ (sols B-C)	479	m ³	75,00 \$	35 925,00 \$
	EXCAVATION FOSSES ET LITS DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVACES (sols B-C)	60	m ³	75,00 \$	4 500,00 \$
					40 425,00 \$
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
					25 000,00 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (localisée dans la partie 4N)				
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	2	un.	10 235,00 \$	20 470,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	8 600,00 \$	8 600,00 \$
					29 070,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE PAVÉS DE BÉTON - +/- 150mm , incluant fondation granulaire	1065	m ²	250,00 \$	266 250,00 \$
	BORDURE DE BÉTON (lits de plantations)	126	m.l.	100,00 \$	12 600,00 \$
					278 850,00 \$
8.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	TERRE - LIT DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVACES- terre mélange no 2 VM	60	m ³	55,00 \$	3 300,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	16	un.	1 200,00 \$	19 200,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VIVACES - excluant terre végétale	60	m ²	55,00 \$	3 300,00 \$
					25 800,00 \$
9.0	Intégration et mise en valeur de l'œuvre d'art				
	DEPOSE, RESTAURATION ET ENTREPOSAGE DE L'ŒUVRE	1	global	258 000,00 \$	258 000,00 \$
	EXCAVATION DU BASSIN POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE (sols B-C)	86	m ³	75,00 \$	6 450,00 \$
	CONSTRUCTION DU BASSIN POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE	1	global	145 000,00 \$	145 000,00 \$
	FONDATION GRANULAIRE BASSIN	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	CHAMBRE MÉCANIQUE POUR LA FONTAINE (pompe et système de traitement)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
	SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT, PLOMBERIE)	1	global	6 000,00 \$	6 000,00 \$
	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA FONTAINE	1	global	5 400,00 \$	5 400,00 \$
	ÉCLAIRAGE POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ŒUVRE	1	global	6 450,00 \$	6 450,00 \$
	EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT VERS LA PLACE PUBLIQUE	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
	INSTALLATION DE LA SCULPTURE	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
					464 300,00 \$
10.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS (poubelle avec bac de recyclage)	2	un.	1 500,00 \$	3 000,00 \$
	LONGS BANCS	163	m.l.	1 800,00 \$	293 400,00 \$
	SUPPORT À VELOS	0	un.	1 500,00 \$	- \$
					296 400,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				1 160 845,00 \$
	CONTINGENCES (20%)				232 169,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES				1 393 014,00 \$
	TPS - 5%				69 650,70 \$
	TVQ -9.5%				138 953,15 \$
	TOTAL				1 601 617,85 \$

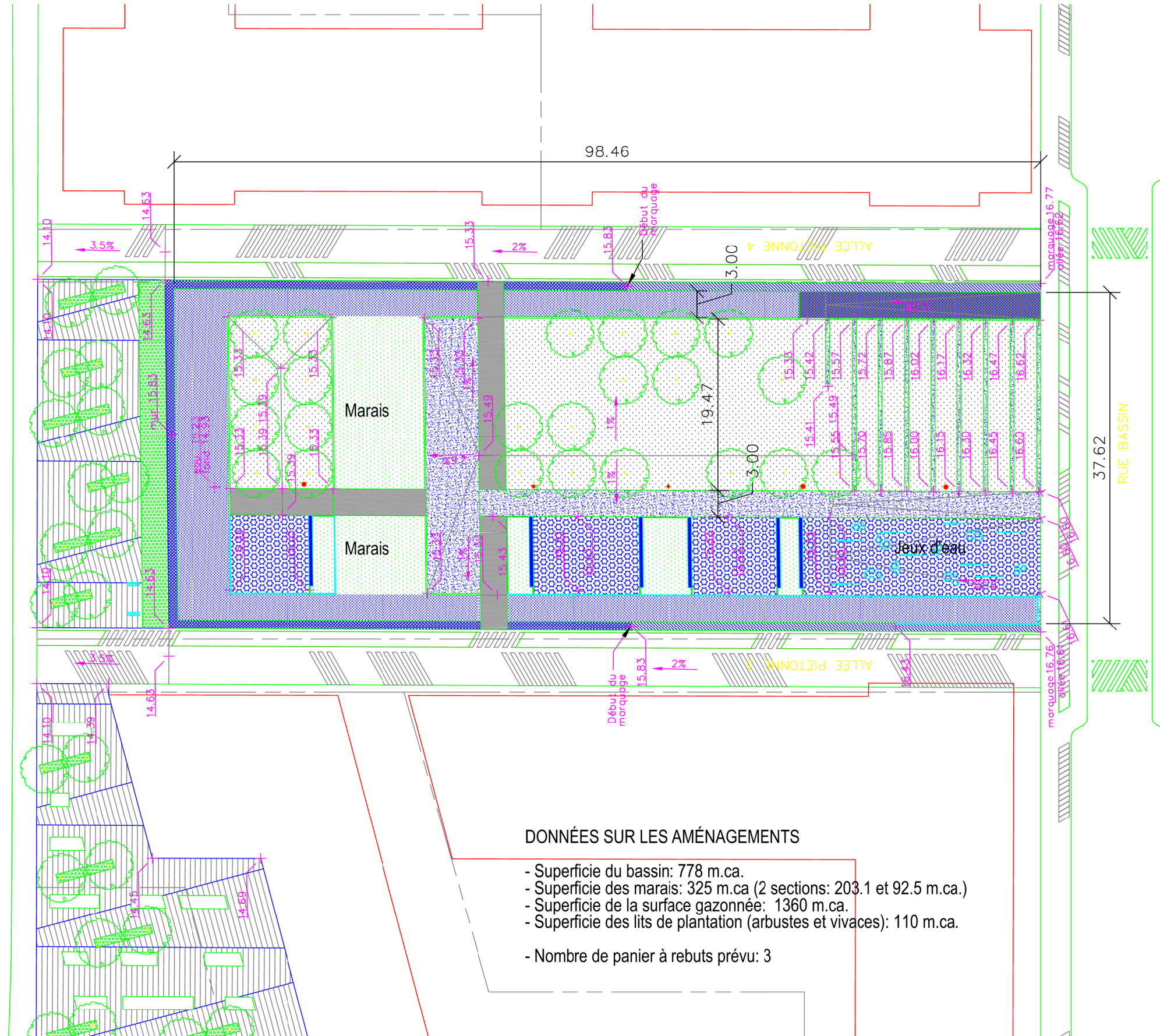
PLACE PUBLIQUE / Lot central partie sur le lot privé					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	CLOTURE DE CHANTIER ET ACCÈS AU BÂTIMENT	1	global	500,00 \$	500,00 \$
					500,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE DU LOT)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (est considéré dans les imprévus liés aux conditions du site)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES (Cet item sera inclus dans le volet associés aux conditions particulières du site)				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	EXCAVATION SURFACE PAVÉ (sols B-C)	327	m ³	75,00 \$	24 525,00 \$
	EXCAVATION FOSSES ET LITS DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVIVACES (sols B)	16	m ³	75,00 \$	1 200,00 \$
					25 725,00 \$
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
					5 000,00 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	1	un.	10 235,00 \$	10 235,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	4 300,00 \$	4 300,00 \$
					14 535,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE PAVÉS DE BÉTON - +/- 150mm , incluant fondation granulaire	726	m ²	250,00 \$	181 500,00 \$
	BORDURE DE BÉTON (lits de plantations)	44	m.l.	100,00 \$	4 400,00 \$
					185 900,00 \$
8.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	TERRE - LIT DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVIVACES- terre mélange no 2 VM	20	m ³	55,00 \$	1 100,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	6	un.	1 200,00 \$	7 200,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VIVACES - excluant terre végétale	20	m ²	55,00 \$	1 100,00 \$
					9 400,00 \$
9.0	Intégration et mise en valeur de l'œuvre d'art (Item inclus dans le lot central)				
10.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS (époubelle avec bac de recyclage)	0	un.	1 250,00 \$	- \$
	LONGS BANCS	24	m.l.	1 800,00 \$	43 200,00 \$
	SUPPORT À VELOS	0	un.	1 500,00 \$	- \$
					43 200,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				284 260,00 \$
	CONTINGENCES (20%)				56 852,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES				341 112,00 \$
	TPS - 5%				17 055,60 \$
	TVQ -9.5%				34 025,92 \$
	TOTAL				392 193,52 \$

ESTIMATION DES COÛTS

PLACE PUBLIQUE / Lot devant bassin 3N					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER	1	global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (Cet item sera inclus dans le volet études associés au projet)				- \$
					2 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (si nécessaire)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES (Cet item sera inclus dans le volet associés aux conditions particulières du site)				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	EXCAVATION SURFACE PAVÉ (sols B-C)	198	m ³	75,00 \$	14 850,00 \$
	EXCAVATION FOSSES ET LITS DE PLANTATION (sols B-C)	88	m ³	75,00 \$	6 600,00 \$
					21 450,00 \$
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
					5 000,00 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	1	un.	10 235,00 \$	10 235,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	6 450,00 \$	6 450,00 \$
					16 685,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE PAVÉS DE BÉTON - +/- 150mm , incluant fondation granulaire	440	m ²	250,00 \$	110 000,00 \$
	BORDURE DE BÉTON (lits de plantations)	75	m.l.	100,00 \$	7 500,00 \$
					117 500,00 \$
8.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	TERRE - LIT DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVIVACES- terre mélange no 2 VM	88	m ³	55,00 \$	4 840,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	10	un.	1 200,00 \$	12 000,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VIVACES - excluant terre végétale	153	m ²	55,00 \$	8 415,00 \$
					25 255,00 \$
9.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS (poubelle avec bac de recyclage)	1	un.	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	SUPPORT À VELOS	3	un.	1 500,00 \$	4 500,00 \$
					6 000,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				193 890,00 \$
	CONTINGENCES (20%)				38 778,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES				232 668,00 \$
	TPS - 5%				11 633,40 \$
	TVQ - 9.5%				23 208,63 \$
	TOTAL				267 510,03 \$

PLACE PUBLIQUE / Lot devant bassin 4N					
SECTION	ÉLÉMENTS / MATÉRIAUX	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1.0	Protection				
	PROTECTION DES VESTIGES DU MUR	1	global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	CLOTURE DE CHANTIER	1	global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE (Cet item sera inclus dans le volet études associés au projet)				- \$
					2 000,00 \$
2.0	Décontamination et stabilisation du sol (EXCLUT DE L'ESTIMATION SOUS RESPONSABILITÉ DE LA SIC)				
3.0	Gestion de l'eau sur le site (si nécessaire)				
	ÉLIMINATION HORS SITE DES EAUX CONTAMINÉES (Cet item sera inclus dans le volet associés aux conditions particulières du site)				
4.0	Terrassement, excavation et remblayage				
	EXCAVATION SURFACE PAVÉ (sols B-C)	191	m ³	75,00 \$	14 325,00 \$
	EXCAVATION FOSSES ET LITS DE PLANTATION (sols B-C)	90	m ³	75,00 \$	6 750,00 \$
					21 075,00 \$
5.0	Travaux de drainage (Prix de l'estimé de VINCI du 2012-04-04)				
	ENSEMBLE DES ITEMS	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
					5 000,00 \$
6.0	Travaux électriques et mécaniques (prix fournis par la DTP)				
	ENTRÉE ÉLECTRIQUE (100A 120/240v avec distribution installée dans un coffret extérieur mc)	1	global	16 000,00 \$	16 000,00 \$
	ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ - LAMPADAIRES	1	un.	10 235,00 \$	10 235,00 \$
	ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE	1	global	6 450,00 \$	6 450,00 \$
					32 685,00 \$
7.0	Surfaces pavées				
	SURFACE DE PAVÉS DE BÉTON - +/- 150mm , incluant fondation granulaire	424	m ²	250,00 \$	106 000,00 \$
	BORDURE DE BÉTON (lits de plantations)	75	m.l.	100,00 \$	7 500,00 \$
					113 500,00 \$
8.0	Terre de culture, gazonnement et des plantations				
	TERRE - LIT DE PLANTATION ARBRE, ARBUSTES, VIVIVACES- terre mélange no 2 VM	90	m ³	55,00 \$	4 950,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBRES DE MOYEN CALIBRE - excluant terre végétale	10	un.	1 200,00 \$	12 000,00 \$
	PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VIVACES - excluant terre végétale	160	m ²	55,00 \$	8 800,00 \$
					25 750,00 \$
9.0	Équipement de parc				
	PANIER À REBUTS (poubelle avec bac de recyclage)	1	un.	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	SUPPORT À VELOS	3	un.	1 500,00 \$	4 500,00 \$
					6 000,00 \$
	SOUS-TOTAL AVANT TAXES et CONTINGENCES				206 010,00 \$
	CONTINGENCES (20%)				41 202,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES				247 212,00 \$
	TPS - 5%				12 360,60 \$
	TVQ - 9.5%				24 659,40 \$
	TOTAL				284 232,00 \$

RUE OTTAWA



DONNÉES SUR LES AMÉNAGEMENTS

- Superficie du bassin: 778 m.ca.
- Superficie des marais: 325 m.ca (2 sections: 203.1 et 92.5 m.ca.)
- Superficie de la surface gazonnée: 1360 m.ca.
- Superficie des lits de plantation (arbustes et vivaces): 110 m.ca.

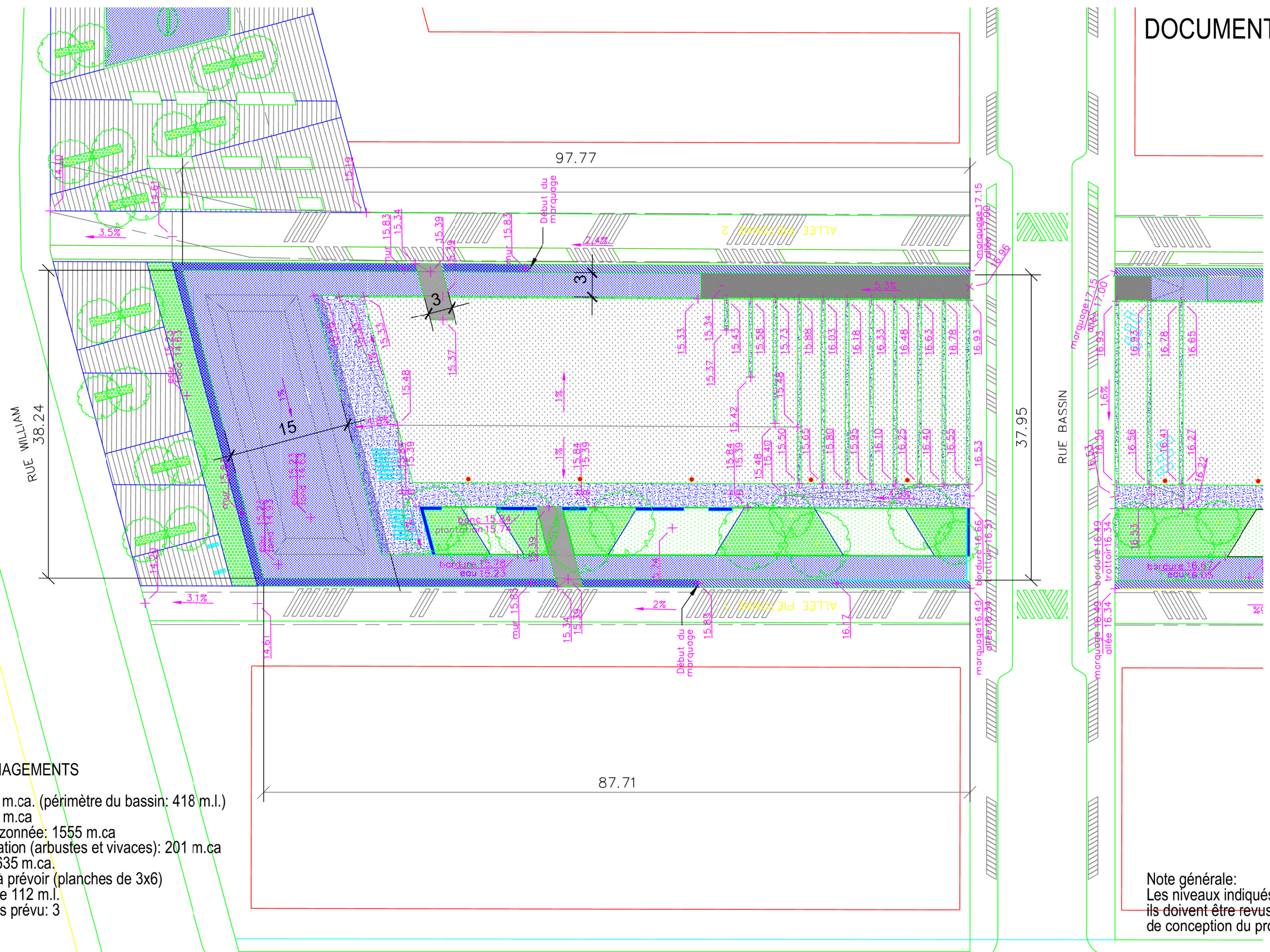
- Nombre de panier à rebuts prévu: 3

LÉGENDE

- Gazon
- Vivaces
- Marais filtrant
- Acier corten
- Caillebotis
- Bassin
- Aire de jeux
- Béton
- Bois
- Mur historique
- Mur couronnement
- Lampadaire sécurité parc
- Lampadaire sécurité allées
- Éclairage d'ambiance îlot planté (à localiser)
- Éclairage d'ambiance bassins (à localiser)
- Élément d'eau (jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle)
- Élément d'eau: sortie d'eau des marais inspirée d'un drain de calée de bateau

Note générale:
Les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

Échelle 1:500



LÉGENDE

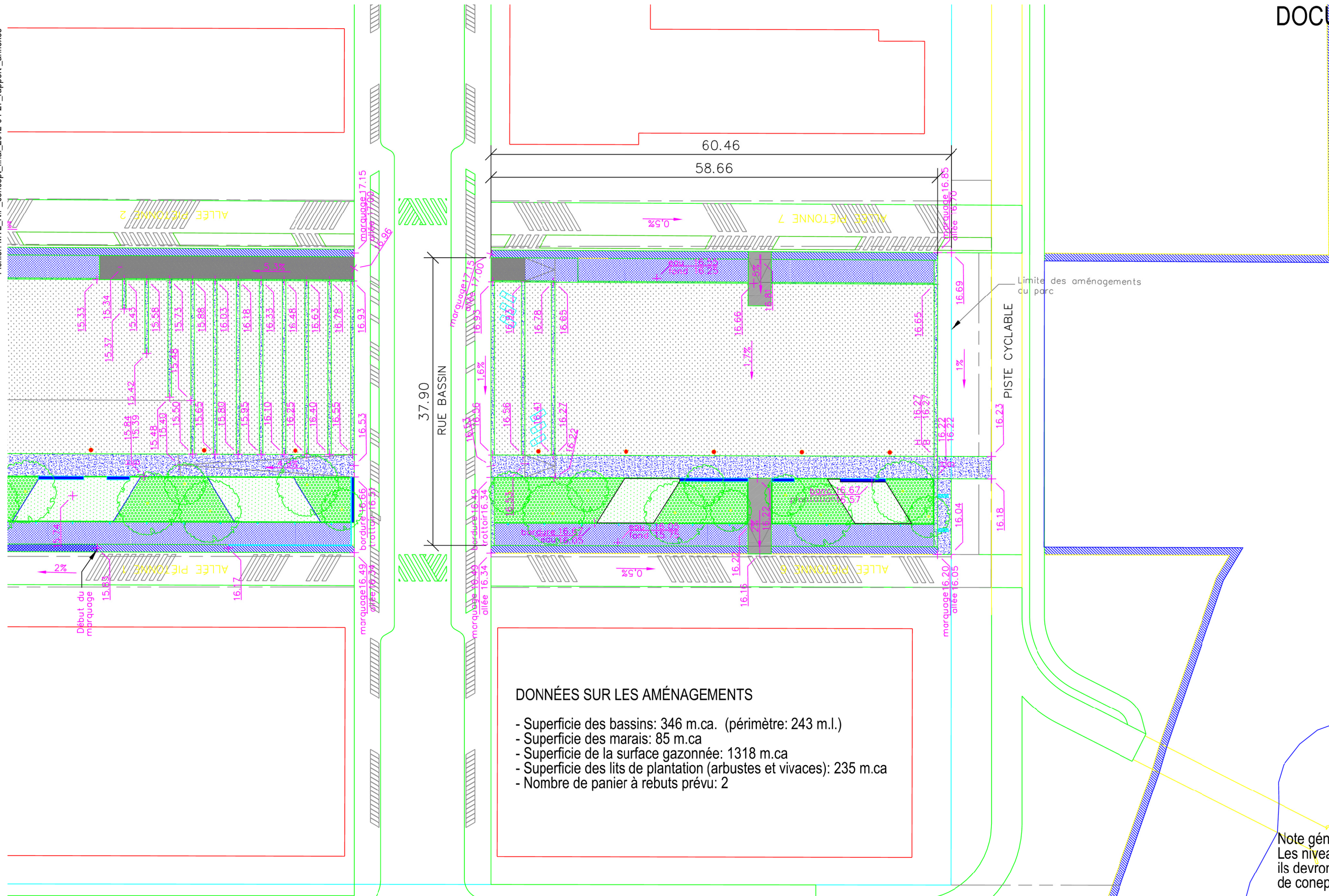
- Gazon
- Vivaces
- Marais filtrant
- Acier corten
- Caillebotis
- Bassin
- Aire de jeux
- Béton
- Bois
- Mur historique
- Mur couronnement
- Lampadaire sécurité parc
- Lampadaire sécurité allées
- Éclairage d'ambiance îlot planté (à localiser)
- Éclairage d'ambiance bassins (à localiser)
- Élément d'eau (jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle)
- Élément d'eau: sortie d'eau des marais inspirée d'un drain de calle de bateau

DONNÉES SUR LES AMÉNAGEMENTS

- Superficie du bassin: 1055 m.ca. (périmètre du bassin: 418 m.l.)
- Superficie des marais: 167 m.ca
- Superficie de la surface gazonnée: 1555 m.ca
- Superficie des lits de plantation (arbustes et vivaces): 201 m.ca
- Superficie de la patinoire: 635 m.ca.
- Bande protectrice de bois à prévoir (planches de 3x6) pour un périmètre de 112 m.l.
- Nombre de paniers à rebuts prévu: 3

Note générale:
Les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

Échelle 1:500



LÉGENDE

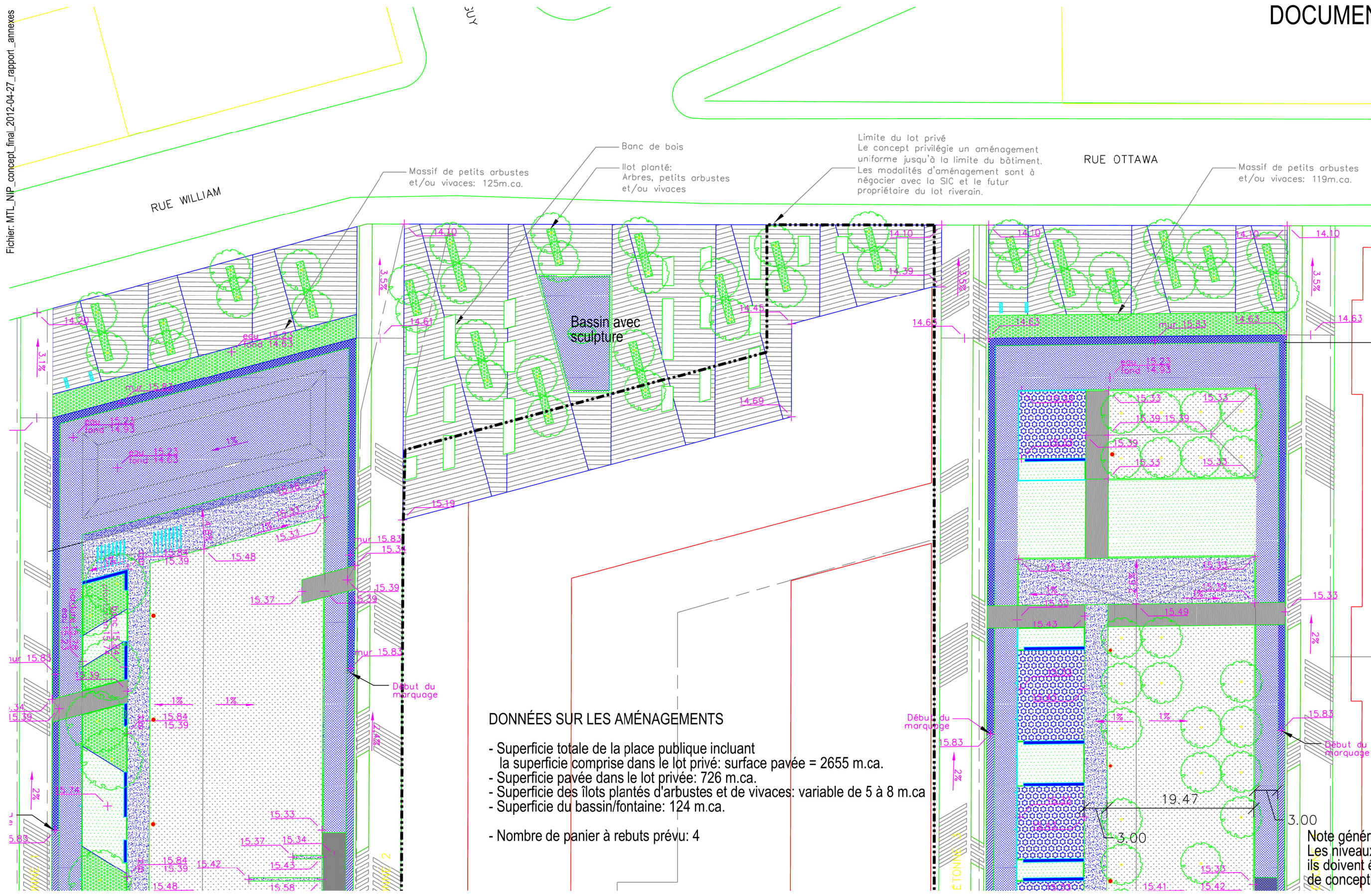
- Gazon
- Vivaces
- Marais filtrant
- Acier corten
- Caillebotis
- Bassin
- Aire de jeux
- Béton
- Bois
- Mur historique
- Mur couronnement
- Lampadaire sécurité parc
- Lampadaire sécurité allées
- Éclairage d'ambiance ilot planté (à localiser)
- Éclairage d'ambiance bassins (à localiser)
- Élément d'eau (jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle)
- Élément d'eau: sortie d'eau des marais inspirée d'un drain de calle de bateau

DONNÉES SUR LES AMÉNAGEMENTS

- Superficie des bassins: 346 m.ca. (périmètre: 243 m.l.)
- Superficie des marais: 85 m.ca
- Superficie de la surface gazonnée: 1318 m.ca
- Superficie des lits de plantation (arbustes et vivaces): 235 m.ca
- Nombre de panier à rebuts prévu: 2

Note générale:
Les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils devront être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

Échelle 1:500



LÉGENDE

- Gazon
- Vivaces
- Marais filtrant
- Acier corten
- Caillebotis
- Bassin
- Aire de jeux
- Béton
- Bois
- Mur historique
- Mur couronnement
- Lampadaire sécurité parc
- Lampadaire sécurité allées
- Éclairage d'ambiance îlot planté (à localiser)
- Éclairage d'ambiance bassins (à localiser)
- Élément d'eau (jets intégrés au sol avec borne d'activation manuelle)
- Élément d'eau: sortie d'eau des marais inspirée d'un drain de calle de bateau

DONNÉES SUR LES AMÉNAGEMENTS

- Superficie totale de la place publique incluant la superficie comprise dans le lot privé: surface pavée = 2655 m.ca.
- Superficie pavée dans le lot privé: 726 m.ca.
- Superficie des îlots plantés d'arbustes et de vivaces: variable de 5 à 8 m.ca.
- Superficie du bassin/fontaine: 124 m.ca.
- Nombre de panier à rebuts prévu: 4

Note générale:
 Les niveaux indiqués au plan sont préliminaires, ils doivent être revus aux prochaines étapes de conception du projet.

Échelle 1:500